QUOTIDIEN
CRÉSUS
www.cresus.dz
In medio stat virtus

APRÈS SES DÉCLARATIONS SUR LE DÉPLOIEMENT MILITAIRE ALGÉRIEN

Le Niger convoque le représentant de l'UE

PAGE 4

En demandant des explications sur la présence militaire algérienne au Niger, Bruxelles a provoqué une réaction ferme des autorités nigériennes, qui refusent toute remise en question de leur partenariat avec Alger.

POLLUTION DES EAUX TRANSFRONTALIÈRES

ALGER VEUT ESTER LE MAROC

PAGE 3

Les analyses confirment une pollution des eaux marquée par des indicateurs biologiques et chimiques élevés, ainsi que la présence de substances pharmaceutiques et de métaux lourds.



● Hammam Boughrara : **Le spectre d'une catastrophe écologique**

La participation citoyenne

Le principal enjeu des élections locales

PAGE 2



Ligne Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa

L'Algérie et la BAD apportent les dernières retouches

PAGE 5

Investissement mondial

L'ALGÉRIE PREND PLACE À LA TABLE DES DÉCIDEURS À GENÈVE

PAGE 6



Équipementiers automobiles



L'Etat exige la qualité

PAGE 7

LA PARTICIPATION CITOYENNE

Le principal enjeu des élections locales

La participation massive est garante de la concrétisation des ambitions, selon les dirigeants des partis.

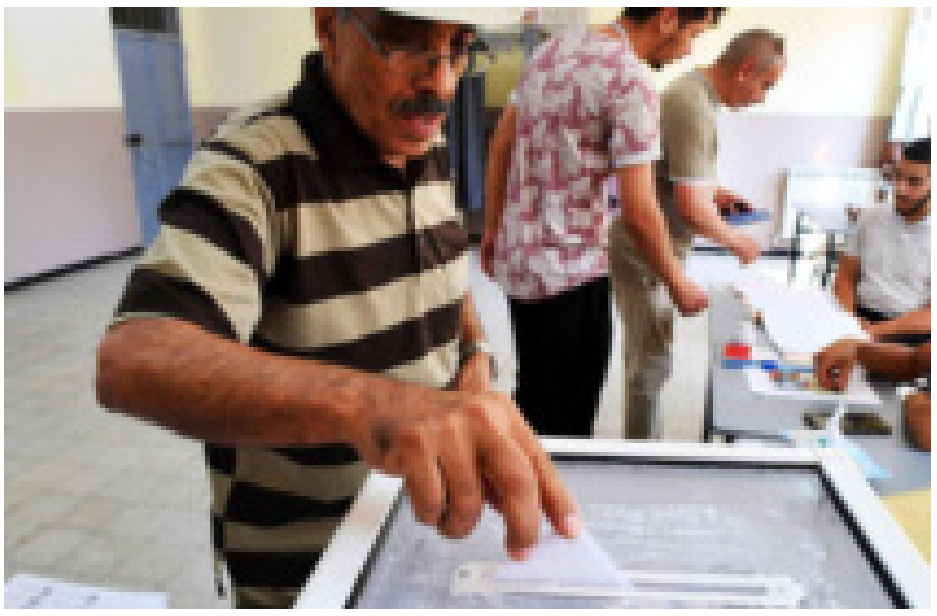
Le premier responsable du parti Sawt Echaab, Lamine Osmani, a exhorté les citoyens à se mobiliser massivement et à contribuer à la réalisation d'un taux de participation élevé à ces élections, afin de choisir des candidats compétents, capables de prendre en charge les préoccupations quotidiennes de la population.

Il a également souligné l'importance de ce scrutin, destiné à élire des Assemblées locales en mesure de répondre aux attentes des citoyens et de contribuer à la mise en œuvre de programmes de développement adaptés aux exigences de chaque territoire.

Lors de rencontres de proximité organisées lundi dans la wilaya de Souk Ahras, notamment dans les communes d'El Hadada et de Taoura, Lamine Osmani a appelé les candidats de son parti à intensifier leur travail de terrain et à multiplier les rencontres avec les citoyens afin de leur présenter les principaux axes de leur programme électoral.

Insistant sur l'importance de l'implication de la société civile et des citoyens dans la gestion des affaires locales, il a estimé que les Assemblées populaires communales et de wilaya constituent la pierre angulaire de la concrétisation des aspirations des habitants à travers des projets réalistes. Il a, par ailleurs, indiqué que sa formation politique défend une vision globale visant à soutenir l'investissement et à stimuler le développement économique dans les régions frontalières.

Animant, lundi, un meeting populaire dans la wilaya de Ghardaïa, le membre du bureau national du Front El-Moustakbel, Hadj Belghouthi, a également appelé les citoyens à se rendre massivement aux urnes afin d'élire des assemblées locales capables de prendre en charge leurs préoccupations et de concrétiser les objectifs du



développement local.

Représentant, durant cette campagne, le président du parti, Fateh Boutbig, Hadj Belghouthi a invité les jeunes à s'impliquer davantage dans l'action politique et à assumer leurs responsabilités dans la gestion des affaires locales. À Ghardaïa, le représentant du Front El-Moustakbel a également souligné que les spécificités de chaque région devaient constituer le point de départ de l'élaboration des programmes de développement. Selon lui, il est impossible d'appliquer des solutions uniformes à des territoires dont les caractéristiques et les besoins diffèrent. Il plaide ainsi pour des approches adaptées aux réalités locales et fondées sur la valorisation des potentialités propres à chaque région.

Il a, en outre, estimé que le développement local ne se limitait pas à la réalisation de projets et d'infrastructures, mais devait également englober la préservation des particularités culturelles et civilisationnelles ainsi que la valorisation du patrimoine historique et urbain. Ce dernier représente, selon lui, un atout stratégique susceptible de devenir un véritable moteur du développement économique et touristique.

Dans cette perspective, il a insisté sur le rôle essentiel des Assemblées locales dans la protection de l'identité urbaine et culturelle des territoires afin de concilier la préservation de leur authenticité avec les exigences de la modernité.

EL BINAA APPELLE À UNE MOBILISATION ÉLECTORALE MASSIVE

À l'instar des autres formations politiques engagées dans ces élections locales, le Mouvement El Binaa a, dès le premier jour de la campagne, appelé à une forte mobilisation en prévision du scrutin du 28 novembre.

Cet appel à une participation massive a été réitéré lundi à Touggourt par le président du parti, Abdelkader Bengrina. Ce dernier a souligné que la confiance des électeurs se gagnait à travers un discours fondé sur la sincérité, la fidélité et le réalisme, ainsi que par une compétition électorale saine et intègre.

Le même message a été relayé hier à Ghardaïa par Ahmed Dan, cadre du parti. Reprenant le célèbre proverbe populaire selon lequel «une seule main ne peut applaudir», il a expliqué que l'électeur constituait un élément incontournable du processus électoral, sans lequel celui-ci perdrait toute sa portée.

Plaçant ainsi le citoyen au centre de cette échéance, il a estimé que les élections prennent toute leur importance lorsqu'elles portent de grandes ambitions, lesquelles ne peuvent se concrétiser qu'avec des responsables à la hauteur des enjeux.

«Tu veux grandir, élis les grands. Tu veux la probité, élis les intègres», a-t-il lancé, soulignant que la vision de son parti repose sur un changement qui exclut l'incompétence des centres de décision stratégiques.

Ahmed Dan a également dressé un réquisitoire sévère contre le gouvernement, estimant que son action n'était pas à la hauteur des ambitions du président de la République. Il a appelé à une action gouvernementale davantage attentive aux détails et aux préoccupations concrètes des citoyens.

«Il n'est pas acceptable qu'un responsable dise : je ne sais pas ce qui s'est passé», a-t-il déclaré, avant de préciser que le changement auquel aspire son parti est un changement réformateur et que ses critiques s'inscrivent dans une démarche constructive.

S. Smati

APC ET APW

Quel modèle de gestion pour demain ?

Le développement local s'impose comme un thème central de la campagne du prochain scrutin local. Le FLN, le RND, le MSP et le FFS partagent l'objectif d'améliorer le quotidien des citoyens, tout en défendant des approches différentes en matière de gestion des collectivités, de prérogatives des élus et de démocratie participative.

DONNER UNE NOUVELLE IMPULSION AUX ASSEMBLÉES ÉLUES

Pour le FLN, la priorité consiste à renforcer l'efficacité des Assemblées populaires élues et à consolider leur rôle dans la dynamique de développement. Le parti entend faire des Assemblées populaires communales (APC) et des Assemblées populaires de wilaya (APW) de véritables instruments de mise en œuvre des politiques publiques. Son secrétaire général, Abdelkrim Benmbarek, estime que la proximité des élus avec la population constitue un atout majeur pour identifier les besoins et apporter des réponses adaptées aux réalités locales. Le parti mise ainsi sur l'amélioration des performances des Assemblées élues, tout en mettant en avant les compétences de ses candidats, notamment les jeunes et les universitaires.

LE RND MISE SUR LES POTENTIALITÉS TERRITORIALES

De son côté, le RND privilégie une approche fondée sur les spécificités de chaque territoire et la valorisation de ses ressources économiques, géographiques et démographiques. Pour son secrétaire général, Monder Bouden, le développement local doit reposer sur une évaluation réaliste des besoins des communes et des wilayas, ainsi que sur une hiérarchisation des priorités en fonction des moyens humains et financiers disponibles.

Lors de ses déplacements à Adrar et à Tamanrasset, il a appelé à faire des prochaines Assemblées élues de véritables acteurs du développement territorial, capables de s'adapter aux mutations économiques et sociales.

La formation politique accorde également une importance particulière à la numérisation, à l'amélioration des services publics et au renforcement de la coordination avec les acteurs de la société civile. Elle entend ainsi encourager les initiatives locales susceptibles de favoriser la création d'emplois et la production de richesse.

LE MSP PRIVILÉGIE UNE GESTION AXÉE SUR LES RÉALISATIONS

Pour sa part, le Mouvement de la société pour la paix entend dépasser la simple gestion administrative des collectivités locales pour impulser une véritable dynamique de développement.

Son président, Abdelali Hassani Cherif, met l'accent sur l'amélioration de la qualité des services publics, le renforcement des équipements collectifs et l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Le MSP estime que la concrétisation de ces objectifs repose avant tout sur les compétences des élus et leur capacité à assurer une gestion efficace des affaires locales. À ce titre, le mouvement considère que les assemblées élues doivent disposer des moyens et des prérogatives nécessaires pour répondre plus efficacement aux attentes de la population.

LE FFS FAIT DE LA DÉCENTRALISATION UNE PRIORITÉ

Une approche différente, mais qui rejoint les mêmes préoccupations, est défendue par le Front des forces socialistes. Sous le slogan

«Dima waqfine» (Toujours debout), le parti inscrit sa vision du développement local dans une démarche fondée sur la décentralisation, la démocratie participative et le renforcement des prérogatives des collectivités territoriales. Pour le FFS, une gestion locale efficace ne saurait être assurée sans une véritable décentralisation, permettant aux élus de disposer des moyens nécessaires et d'une plus grande autonomie dans la conduite des affaires de leurs territoires.

Le parti plaide ainsi pour une révision des textes législatifs relatifs à la commune et à la wilaya, tout en réclamant la mise à disposition des assemblées locales de ressources humaines, financières et matérielles suffisantes.

Sa démarche accorde également une place importante à la transparence, à la responsabilisation des élus et à l'implication des citoyens dans la définition des priorités locales et le suivi des projets. Le FFS défend, dans ce cadre, la présentation régulière de bilans permettant à la population d'évaluer l'action et les réalisations des responsables élus.

I. Khermane

POLLUTION DES EAUX TRANSFRONTALIÈRES

Alger veut ester le Maroc

Les analyses confirment une pollution des eaux marquée par des indicateurs biologiques et chimiques élevés, ainsi que la présence de substances pharmaceutiques et de métaux lourds.

La pollution de l'oued Mouilah et ses répercussions sur le barrage de Hammam Boughrara, dans la wilaya de Tlemcen, ont conduit les autorités à engager une mobilisation interministérielle. Dépêché sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, s'est rendu, hier, dans la région, à la tête d'une importante délégation gouvernementale, afin d'évaluer l'ampleur de cette situation environnementale préoccupante et de faire le point sur les mesures engagées pour y faire face.

Cette visite intervient dans un contexte marqué par une dégradation de la qualité des eaux de l'oued Mouilah, principal cours d'eau alimentant le barrage de Hammam Boughrara, situé dans la daïra frontalière de Maghnia. La situation avait notamment été signalée à la suite d'une mortalité de poissons observée dans le secteur, suscitant des inquiétudes quant aux conséquences de cette pollution sur les ressources hydriques, l'environnement et la santé des populations.

Les résultats des analyses effectuées sur les eaux ont confirmé la gravité des atteintes constatées. À l'issue de la visite, Brahim Merad a fait état d'indicateurs biologiques et chimiques particulièrement élevés, ainsi que de la présence de substances pharmaceutiques et de métaux lourds. Des résultats qui, selon le ministre, révèlent l'existence de plusieurs sources de pollution et témoignent de leur dangerosité.

Les premières données disponibles mettent notamment en cause les rejets d'eaux usées et de déchets non traités, déversés directement dans les cours d'eau, particulièrement dans les zones frontalières. Les autorités évoquent ainsi une pollution transfrontalière, provenant notamment du territoire marocain, dont les effets se répercutent sur les ressources hydriques algériennes à travers les écoulements de l'oued Mouilah. Cette situation pose la question du contrôle des rejets et de la protection des eaux partagées entre les deux pays.



DES INFRASTRUCTURES POUR LIMITER LES REJETS

Face à cette situation, les autorités ont présenté à la délégation ministérielle les différentes opérations engagées ou programmées pour réduire les sources de pollution et protéger le barrage de Hammam Boughrara. Le dispositif repose notamment sur le traitement des eaux usées urbaines et industrielles, la maîtrise des rejets et le renforcement des capacités des infrastructures d'assainissement.

Dans ce cadre, une station d'épuration des eaux usées a été réalisée dans la ville de Maghnia, avec une capacité de traitement de 29 000 mètres cubes par jour, correspondant aux besoins d'une population estimée à 150 000 habitants. Une autre station, destinée au traitement des eaux industrielles, a également été mise en service au niveau de l'oued Mouilah, avec une capacité de 1 750 mètres cubes par jour.

Le programme prévoit, en outre, la réalisation de plus de 20 km de canalisations de grand diamètre afin de raccorder les rejets des eaux usées urbaines de Maghnia à la station d'épuration. Le coût de ce projet est estimé à un milliard de dinars.

À ces opérations s'ajoutent la réhabilitation de la station d'épuration de Maghnia, pour une enveloppe financière de 1,3 milliard de dinars, ainsi que l'extension de sa capacité de traitement, qui devrait passer de 29 000 à 60 000 mètres cubes par jour. Ce dernier projet nécessite un investissement estimé à trois milliards de dinars.

Une station de relevage est également prévue dans la zone industrielle d'Ouled Mimoun. Dotée d'une enveloppe de 250 millions de dinars, elle permettra d'acheminer les eaux usées vers la station d'épuration de Maghnia, afin d'assurer une meilleure prise en charge des effluents industriels et de limiter leurs conséquences sur l'environnement.

UNE ENQUÊTE GLOBALE SUR LES SOURCES DE POLLUTION

Parallèlement aux projets d'assainissement, une étude globale portant sur les sources de pollution dans le bassin versant situé en amont du barrage de Hammam Boughrara a été élaborée.

Elle vise à établir un diagnostic précis de la situation et à identifier les solutions permettant d'éliminer les différentes sources de pollution ou, à défaut, d'en réduire les effets. Les interventions envisagées s'inscrivent dans un programme à court, moyen et long terme.

Sur le terrain, les secteurs de l'intérieur, de l'hydraulique, de l'environnement, de la santé et de la communication ont été mobilisés pour renforcer la surveillance, coordonner les interventions et assurer le suivi des analyses et des enquêtes en cours. Les autorités entendent également intensifier le contrôle des rejets d'eaux usées et des déchets industriels et agricoles dans les zones frontalières, dans le respect des principes internationaux relatifs à l'utilisation équitable des eaux partagées et à la prévention de la pollution transfrontalière.

Brahim Merad a, par ailleurs, assuré que des mesures juridiques seraient prises à l'encontre de toute personne dont la responsabilité dans cette pollution serait établie. Si les investigations doivent encore déterminer avec précision l'ensemble des sources et des responsabilités, le ministre a réaffirmé la volonté de l'État de protéger les ressources hydriques, la santé des citoyens et l'équilibre écologique.

Au-delà des opérations d'urgence, l'affaire de l'oued Mouilah met ainsi en évidence la nécessité d'une surveillance permanente des cours d'eau frontaliers et d'une politique durable de traitement des rejets.

La préservation du barrage de Hammam Boughrara, ressource stratégique pour la région, dépendra autant de l'efficacité des infrastructures nationales d'assainissement que de la maîtrise des pollutions provenant de l'ensemble du bassin versant.

Assia M.

HAMMAM BOUGHRARA

Le spectre d'une catastrophe écologique

La situation environnementale au barrage de Hammam Boughrara suscite de vives inquiétudes. La baisse des niveaux d'oxygène dissous dans l'eau et la présence de polluants en provenance du Maroc font craindre une dégradation écologique de grande ampleur. Les premiers constats scientifiques dressent un tableau particulièrement préoccupant, au point de faire redouter une «véritable catastrophe écologique», selon Karim Arrab, professeur en environnement et directeur général de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable, relevant du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie.

Intervenant en marge de la visite de la délégation ministérielle dépêchée à Tlemcen, le responsable a alerté sur les conséquences des rejets polluants qui affectent les cours d'eau alimentant le barrage. Dans une déclaration à l'APS, il a qualifié la situation d'«extrêmement préoccupante», en soulignant notamment la diminution de l'oxygène dissous à des profondeurs comprises entre 9 et 12 mètres.

Cette baisse serait liée à la présence de plusieurs substances polluantes, notamment des sels, des nitrates et de l'ammoniac. Leur accumulation dans le milieu aquatique perturbe les équilibres naturels et compromet les conditions nécessaires au maintien de la vie dans les eaux du barrage.

Les conséquences de cette pollution ne se limitent pas à la dégradation de la qualité de l'eau. Selon Karim Arrab, les substances identifiées représentent également un danger pour les écosystèmes, en raison de leurs effets sur les espèces végétales et animales. Les nitrates et l'ammoniac peuvent notamment provoquer l'asphyxie des racines des plantes et entraver leur capacité à absorber les éléments nutritifs indispensables à leur développement.



Plus inquiétant encore, ces substances contribuent à la consommation de l'oxygène dissous dans l'eau, aggravant les conditions de survie des organismes aquatiques. Ce phénomène peut favoriser la mortalité des animaux et entraîner une détérioration progressive de l'ensemble du milieu naturel.

Cette alerte scientifique intervient alors que le secteur a déjà été marqué par une mortalité de poissons, qui a suscité de fortes préoccupations quant à l'état des eaux de l'oued Mouilah et du barrage de Hammam Boughrara. Les analyses réalisées ont également révélé des indicateurs biologiques et chimiques élevés, ainsi que la présence de substances pharmaceutiques et de métaux lourds, confirmant la multiplicité des sources de contamination.

UN RISQUE QUI POURRAIT ATTEINDRE LA SANTÉ HUMAINE

La pollution du barrage de Hammam Boughrara pourrait également avoir des répercussions sur la santé humaine à long terme. Face à cette menace, les autorités sont appelées à renforcer la surveillance, contrôler les rejets et accélérer les projets d'assainissement afin de préserver cette ressource hydrique stratégique et de limiter les dégâts sur l'environnement et les populations.

APRÈS SES DÉCLARATIONS SUR LE DÉPLOIEMENT MILITAIRE ALGÉRIEN

Le Niger convoque le représentant de l'UE

En demandant des explications sur la présence militaire algérienne au Niger, Bruxelles a provoqué une réaction ferme des autorités nigériennes, qui refusent toute remise en question de leur partenariat avec Alger.

La tension est montée d'un cran entre le Niger et l'Union européenne. Mécontent des déclarations de Bruxelles concernant le déploiement de militaires algériens sur son territoire, le Premier ministre nigérien, Ali Mahamane Lamine Zeine, a convoqué, lundi 9 novembre, le chargé d'affaires par intérim de l'UE à Niamey. Pour les autorités nigériennes, les propos du porte-parole européen dépassent les limites et portent atteinte à la souveraineté du pays.

À Niamey, les déclarations de l'Union européenne ne sont pas passées inaperçues. En demandant des précisions sur la présence militaire algérienne au Niger, Bruxelles a suscité une réaction ferme des autorités nigériennes, qui refusent toute remise en question de leur partenariat avec Alger.

Tout est parti des déclarations d'Anouar El Anouni, porte-parole de l'UE pour les affaires étrangères, qui avait indiqué que Bruxelles souhaitait obtenir des précisions sur la portée de cette opération, ses objectifs et son fondement juridique. Se proclamant «détenteur de l'ordre mondial», il avait également rappelé que toute initiative sécuritaire au Sahel devait respecter le droit international, la souveraineté des États et la protection des populations civiles.

Des déclarations accueillies à Niamey avec irritation. Les autorités nigériennes y voient une remise en question d'une décision prise entre deux États souverains, partageant une frontière et des intérêts communs. Dans un communiqué, le gouvernement a dénoncé des propos



«condescendants et inacceptables», exprimant son profond mécontentement face à ce qu'il considère comme une nouvelle tentative d'ingérence. Le message est sans ambiguïté : le Niger entend décider librement de ses alliances et de ses choix sécuritaires, sans avoir à solliciter l'autorisation de ses partenaires étrangers.

En somme, Niamey dénonce ce qu'il considère comme une politique de deux poids, deux mesures de la part de l'Union européenne, notamment au regard de l'absence de réactions comparables de Bruxelles face aux conséquences de l'exploitation de l'uranium nigérien par la France. D'autant que l'Union européenne n'avait pas manifesté la même préoccupation lorsque des militaires français, après leur retrait du Mali, étaient venus s'installer au Niger. Pour Niamey, il est difficile de comprendre pourquoi une coopération militaire entre deux pays africains suscite aujourd'hui autant de questions.

De son côté, l'Algérie n'a pas tardé à faire connaître sa position. Dans une dépêche publiée dimanche 8 novembre, l'agence Algérie Presse Service (APS), citant des sources autorisées, a affirmé qu'Alger n'avait reçu aucune demande officielle d'explications de Bruxelles au sujet du déploiement de ses militaires au Niger. Les mêmes sources ont estimé qu'une éventuelle démarche de ce type serait considérée comme une ingérence inacceptable dans les affaires souveraines de l'Algérie.

UNE COOPÉRATION STRATÉGIQUE ENTRE ALGER ET NIAMEY

Derrière cette polémique diplomatique se trouve un partenariat que les deux pays entendent renforcer. Le 26 octobre, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé, à la demande des autorités nigériennes, d'autoriser l'envoi d'unités de l'Armée nationale populaire au Niger afin de contribuer à la protection de leurs intérêts économiques et énergétiques communs. Une décision approuvée par les deux chambres du Parlement, conformément aux dispositions de la Constitution de 2020. Dans ce cadre, le chef d'état-major de l'ANP, le général d'armée Saïd Chanegriha, a expliqué que cette présence militaire s'inscrivait dans le cadre de la sécurisation des installations et des projets énergétiques communs aux deux pays.

Au-delà des protestations diplomatiques, cet épisode confirme le rapprochement entre Alger et Niamey autour d'un principe essentiel : la souveraineté des États. En convoquant le représentant européen, le Niger a ainsi adressé un message qui dépasse largement cette seule affaire : ses choix stratégiques et ses partenariats ne sauraient être dictés sous pression extérieure.

Synthèse Smail R.

CADRE STRATÉGIQUE AFRICAIN «CONNECT»

Alger donne le «La»

L'expérience de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme et son engagement en faveur de la coopération régionale ont été salués, hier, à Alger, à l'occasion du lancement officiel de la phase opérationnelle du cadre stratégique africain Connect, dédié à la lutte contre le terrorisme et ses liens avec la criminalité organisée transnationale en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Intervenant lors de la cérémonie, la directrice générale des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères, Baya Ben Ismaïl, a souligné que les menaces terroristes sont de plus en plus liées à des activités criminelles telles que le trafic de drogue, d'armes et d'êtres humains, les enlèvements contre rançon et l'exploitation illicite des ressources naturelles. Face à cette situation, elle a appelé à dépasser le simple échange d'informations entre les États pour renforcer les enquêtes et les opérations conjointes. Adopté à Vienne en novembre 2024 et présenté à New York en juillet dernier, le cadre Connect entre désormais dans sa phase de mise en œuvre opérationnelle depuis Alger. Il repose sur trois principes : l'appropriation nationale et régionale, l'efficacité opérationnelle et une approche globale de la lutte contre le terrorisme.

Baya Ben Ismaïl a également mis en avant l'expérience algérienne, fondée sur une approche qui associe la réponse sécuritaire à la prévention, au respect de l'État de droit, au développement durable et à la lutte contre les sources de financement du terrorisme, conformément au principe des «solutions africaines aux problèmes africains». Le lancement du volet Afrique de l'Ouest et Sahel de Connect constitue ainsi une nouvelle étape dans les efforts visant à mieux coordonner les initiatives nationales, régionales et internationales face aux menaces terroristes et à la criminalité organisée transnationale.

EXERCICE TACTIQUE SUR LA FAÇADE MARITIME OUEST

Les missiles côtiers de l'ANP font mouche

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a consacré la deuxième journée de sa visite à la 2e Région militaire, à Oran, à la supervision de l'exercice tactique «Sakr El-Moutawassit 2026», organisé au niveau de la façade maritime Ouest.

Cette deuxième journée s'est déroulée à la base navale principale de Mers El-Kébir, où le chef d'état-major de l'ANP a été accueilli par le général-major Mahfoud Benmeddah, commandant des Forces navales. Après les honneurs militaires, il a passé en revue les unités navales présentes sur le site. La visite s'est poursuivie par une présentation consacrée aux objectifs de l'exercice et aux différentes étapes de son déroulement. En présence du commandant de la 2e Région militaire, Saïd Chanegriha a pris connaissance des exposés présentés par le commandant des Forces navales et celui de la façade maritime Ouest. L'exercice s'inscrit dans le cadre du programme de préparation au combat pour l'année 2026-2027.

Le moment fort de cette journée a



été la démonstration de tir d'un missile de défense côtière sur une cible navale de surface. L'opération s'est achevée par la destruction de la cible avec une grande précision, confirmant ainsi la maîtrise des équipements et des systèmes d'armes par les équipages engagés.

Cette réussite vient, selon le communiqué du ministère de la Défense nationale, illustrer les progrès réalisés par les Forces navales et le niveau de préparation opérationnelle atteint par leurs unités ces dernières années.

En marge de l'exercice, le général d'armée a rencontré les cadres et les personnels de la façade maritime Ouest. Il a profité de cette occasion pour féliciter les unités participantes et saluer les efforts qu'elles déploient dans l'accomplissement de leurs missions. Dans son allocution, il a particulièrement insisté sur l'importance de la surveillance des côtes et de la protection des espaces maritimes nationaux. Il a également rappelé le rôle des Forces navales dans la lutte contre l'émigration clandestine et les différents trafics de stupéfiants, des phénomènes qui représentent une menace pour la société et contre lesquels les autorités entendent maintenir une vigilance constante.

Au-delà de la démonstration de capacités militaires, cet exercice a ainsi été l'occasion de mettre en avant le rôle des Forces navales dans la sécurisation du littoral national et la protection des intérêts du pays en mer.

CRESUS

Quotidien national, édité par la SARL **CELIGNE Éd. & Com.**

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LIGNE LAGHOUAT-GHARDAÏA-EL MENIAA

L'Algérie et la BAD apportent les dernières retouches

L'Algérie franchit une nouvelle étape dans la concrétisation de son ambitieux programme de développement ferroviaire.

Le projet de ligne reliant Laghouat, Ghardaïa et El Meniaa, sur un linéaire de 495 km, était au centre d'une réunion de travail tenue, hier, au siège du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, en présence d'une délégation de haut niveau de la Banque africaine de développement (BAD).

À cette occasion, le ministre du secteur, Abdelkader Djellaoui, a examiné, avec ses interlocuteurs, les perspectives de renforcement de la coopération financière et technique autour des grands projets d'infrastructures, avec un intérêt particulier pour l'extension et la modernisation du réseau ferroviaire national.

La rencontre s'est déroulée en présence de cadres du ministère, du directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), ainsi que d'une représentante du ministère des Finances.



UN FINANCEMENT CONJOINT POUR UN CORRIDOR FERROVIAIRE STRATÉGIQUE

Au cœur des discussions : le projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant Laghouat, Ghardaïa et El Meniaa, qui s'étendra sur 495 kilomètres. Cette infrastructure stratégique bénéficie d'un financement conjoint de la Banque africaine de développement et de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII).

Les échanges ont notamment porté sur l'état d'avancement des préparatifs techniques et opérationnels en vue du lancement du projet. Des présentations détaillées, appuyées par des images prises sur le terrain, ont permis de faire le point sur les moyens mobilisés et les dispositions engagées pour assurer sa réalisation.

Autre volet important abordé lors de cette réunion : la mise en place d'un schéma directeur pour les centres et installations de maintenance du matériel ferroviaire le long du tracé. Un dispositif essentiel pour garantir la pérennité des équipements, optimiser l'exploitation de la future ligne et assurer la continuité du service ferroviaire.

FORMER LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES

Au-delà de son volet infrastructurel, le projet intègre également une dimension économique et sociale liée à la création d'emplois et au développement des compétences locales.

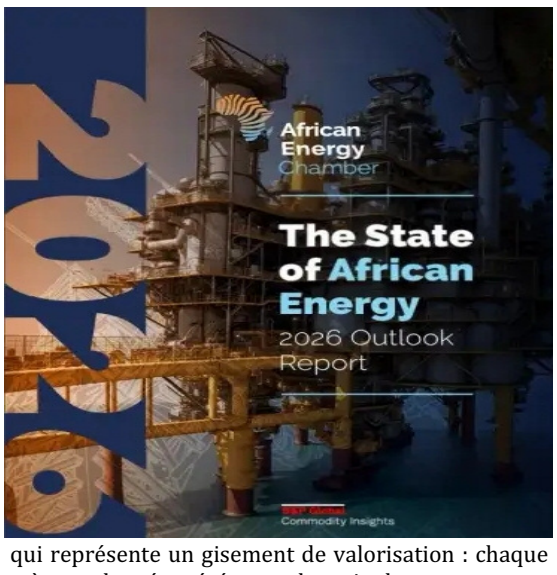
La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, NacimaArhab, a ainsi rejoint les travaux pour examiner les besoins en main-d'œuvre qualifiée et les compétences nécessaires à la réalisation et l'exploitation de cette nouvelle infrastructure. Les discussions ont notamment porté sur la plateforme nationale de référence des formations et des compétences, ainsi que sur les mécanismes de coordination destinés à adapter les programmes de formation aux besoins réels du projet ferroviaire. L'objectif est d'anticiper les besoins en ressources humaines, de préparer les profils professionnels requis et de favoriser l'adéquation entre la formation professionnelle et les opportunités d'emploi qui seront générées par ce chantier. À l'issue des échanges, la délégation de la Banque africaine de développement a salué le niveau de préparation du projet et les efforts engagés pour associer le développement des infrastructures à la formation des compétences nationales. À travers ce projet de 495 km, l'Algérie entend renforcer la connectivité des régions du Sud et consolider progressivement son réseau ferroviaire. Un investissement qui pourrait également contribuer à dynamiser l'activité économique locale, à améliorer les échanges entre les territoires et à ouvrir de nouvelles perspectives en matière d'emploi et de développement.

R. N.

PRODUCTION D'HYDROCARBURES

L'Algérie leader africain

L'Algérie domine le classement africain de la production d'hydrocarbures, présentant un important potentiel de croissance dans ce secteur, notamment grâce à ses infrastructures installées et à son activité de prospection, souligne un rapport de la Chambre africaine de l'énergie (AEC). Le rapport, intitulé «The State of African Energy 2026», relève que l'Algérie représente «un pilier gazier qui prépare l'avenir», considéré comme «un producteur de premier plan, doté de ressources considérables, d'infrastructures éprouvées et d'une stratégie claire pour se renouveler». En matière de pétrole et de gaz, le pays figure, avec le Nigeria, parmi les deux plus gros producteurs du continent, selon le rapport. Les champs gaziers de TFT Sud et In Amenas II, qui doivent démarrer prochainement, vont consolider ces performances, selon l'AEC qui souligne que le sous-sol algérien reste l'un des plus riches d'Afrique. L'Algérie fait partie des «big five» du continent pour les ressources découvertes, avec le Nigeria, la Libye, l'Egypte et l'Angola. Elle se classe troisième pour les ressources gazières récupérables, précise le rapport, ajoutant que le pays a réussi à hisser son cadre contractuel pour attirer les investisseurs. Pour le gaz, «l'Algérie reste un fournisseur essentiel de l'Europe, grâce à un gazoduc direct vers l'Espagne et à une liaison vers l'Italie via la Tunisie», rappelle la même source. «Cette orientation, associée à l'accès universel à l'électricité que l'Algérie a atteint, comme l'Egypte et la Tunisie, place le pays très en avance sur la moyenne africaine, où seule une partie de la population est connectée», note le document. Pour la Chambre africaine de l'énergie, la transition énergétique offre elle aussi des perspectives favorables pour l'Algérie. Le rapport relève que le pays dispose de volumes de gaz torché importants, ce



qui représente un gisement de valorisation : chaque mètre cube récupéré peut devenir du gaz commercial, de l'électricité ou une matière première pour l'industrie, tout en réduisant les émissions. Des initiatives sont déjà en cours, comme l'installation de panneaux photovoltaïques sur le complexe de Bir Rebaa Nord. Le projet Medlink prévoit d'exporter de l'électricité renouvelable vers l'Italie par deux lignes de 2.000 mW d'ici à 2030. A l'échelle continentale, le rapport décrit une Afrique en pleine expansion énergétique. La production d'hydrocarbures devrait atteindre environ 11,4 millions de barils équivalent pétrole par jour en 2026, puis 13,6 millions en 2030. Les investissements d'exploration-production africains pourraient dépasser 40 milliards de dollars en 2026.

HASSI-R'MEL

Adjal inaugure une centrale électrique de 368 mW

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a procédé, hier, dans la commune de Hassi-R'mel (wilaya de Laghouat), à l'inauguration d'une centrale électrique d'une capacité de 368 mégawatts (mW). Cette nouvelle installation énergétique est appelée à contribuer au renforcement des capacités nationales de production d'électricité, à la consolidation du réseau national et à la satisfaction de la demande croissante en énergie, notamment dans les régions du Sud. La nouvelle centrale électrique, d'un coût de 31 milliards DA, dotée de technologies modernes et réalisée sur près de 15 hectares, affiche une capacité de production de 368 mW, et fonctionne principalement au gaz naturel, avec le recours au gasoil comme combustible de secours. Le ministre a indiqué, lors de cette visite entrant dans le cadre du suivi des projets structurants du secteur, en compagnie du wali, Mohamed Benmalek, que la wilaya de Laghouat constitue «un pôle énergétique par excellence, compte tenu des potentialités et des infrastructures de production dont elle dispose». Il a souligné, dans ce contexte, que la wilaya dispose de quatre centrales électriques conventionnelles, d'une capacité cumulée de 1.200 mW, auxquels s'ajoutent 360 mW issus des énergies renouvelables. Adjal a également mis en avant l'ambition du secteur de renforcer les capacités de production d'électricité et de développer les infrastructures énergétiques, afin de permettre, à l'avenir, l'exportation de l'électricité vers les pays voisins, notamment le Niger et le Mali, à l'instar de ce qui se fait actuellement avec la Tunisie et la Libye. Par ailleurs, le ministre a mis en avant les efforts déployés à l'échelle nationale pour raccorder les exploitations agricoles et les zones industrielles aux réseaux énergétiques, précisant qu'à ce jour, 114.000 exploitations agricoles et 120 zones industrielles ont été raccordées, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions d'investissement et à l'accompagnement de la dynamique de développement économique. Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables a également inspecté les travaux de réalisation du projet d'interconnexion électrique Nord-Sud du réseau de haute tension (400 kilovolts). Ce projet figure parmi les réalisations stratégiques visant à renforcer le réseau électrique national, à améliorer sa fiabilité ainsi que sa capacité de transport de l'énergie, notamment vers les régions du Sud, en plus de répondre aux besoins des consommateurs et des investisseurs, selon les explications fournies lors de cette visite.

INVESTISSEMENT MONDIAL

L'Algérie prend place à la table des décideurs à Genève

30e Conférence mondiale de l'investissement, première journée

Omar Rekkache, directeur général de l'AAPI, participe à la réflexion internationale sur l'avenir des investissements.

De Genève, S. MÉHALLA

À Genève, où se dessinent les nouvelles stratégies de mobilisation des capitaux, l'Algérie entend faire valoir ses ambitions économiques et renforcer son positionnement dans les réseaux mondiaux de promotion de l'investissement. La 30e Conférence mondiale de l'investissement (WIC 2026) a ouvert ses travaux hier au Centre international des conférences de Genève, réunissant ministres, responsables d'institutions économiques, dirigeants d'agences de promotion de l'investissement et représentants du monde des affaires. Au cœur de cette rencontre, organisée par la WAIPA, une interrogation majeure : comment orienter les capitaux internationaux vers des investissements productifs, durables et créateurs de richesse ? L'Algérie est présente à ce rendez-vous par l'intermédiaire d'Omar Rekkache, directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Une participation qui dépasse le simple cadre protocolaire puisque le responsable algérien exerce également les fonctions de directeur régional de la WAIPA pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

Cette double responsabilité lui confère une place particulière dans les échanges internationaux sur l'investissement et offre à l'Algérie une visibilité au sein d'une organisation qui fédère les agences chargées d'attirer et d'accompagner les investisseurs.

OMAR REKKACHE AU RENDEZ-VOUS DES GRANDES ORIENTATIONS

Le temps fort de cette première journée est la table ronde ministérielle consacrée à «La prochaine décennie de l'investissement mondial», inscrite au programme de 14h à 16h.

Omar Rekkache figure parmi les hauts responsables des agences de promotion de l'investissement associés à cette rencontre, aux côtés de représentants gouvernementaux du Pakistan, du Koweït, de l'Arménie, de la Somalie, d'Oman et de plusieurs autres pays. L'enjeu est considérable. Il ne s'agit plus seulement d'attirer des capitaux étrangers, mais de déterminer les conditions dans lesquelles ces investissements peuvent soutenir durablement l'industrialisation, l'emploi, le transfert technologique et la compétitivité des économies nationales.

Pour l'Algérie, engagée dans une politique de diversification économique, cette réflexion présente un intérêt stratégique. La présence de Rekkache dans ce cercle international constitue une occasion de faire connaître les orientations algériennes, de confronter les expériences et d'identifier de nouvelles possibilités de coopération.

LA CONFIANCE, NOUVELLE MONNAIE DE L'INVESTISSEMENT

Les premières discussions ont placé au centre des préoccupations la confiance des investisseurs, la qualité de la gouvernance et la capacité des États à accompagner les entreprises. Dans un environnement international marqué par les tensions géopolitiques, les transformations industrielles et la recomposition des chaînes d'approvisionnement, la concurrence pour attirer les investissements devient plus exigeante.



Les interventions inscrites à la table ronde ministérielle, notamment celles des représentants du Pakistan et de l'Arménie, illustrent la volonté des économies émergentes de renforcer leur attractivité et d'élargir leurs partenariats.

Une conviction traverse les débats : les investisseurs ne se contentent plus des avantages fiscaux ou des déclarations d'intention. Ils recherchent des règles stables, des procédures efficaces, des infrastructures adaptées et une visibilité suffisante pour engager leurs capitaux dans la durée.

Cette évolution interpelle directement les pays qui ambitionnent de devenir des plateformes industrielles et logistiques régionales.

L'ALGÉRIE FACE À L'EXIGENCE DES RÉSULTATS

La participation de l'AAPI intervient dans un contexte où l'Algérie cherche à transformer ses potentialités économiques en projets industriels concrets.

La question centrale reste celle du passage des intentions d'investissement à leur réalisation effective. L'accès au foncier économique, la simplification administrative, la disponibilité des compétences, la logistique et la stabilité de l'environnement réglementaire constituent autant de paramètres déterminants dans la compétition internationale. À Genève, Omar Rekkache dispose ainsi d'une tribune et d'un réseau de partenaires susceptibles de contribuer au rayonnement de la destination Algérie. Mais l'enjeu dépasse la visibilité institutionnelle. La crédibilité d'une politique de promotion de l'investissement se mesure, en définitive, à sa capacité à transformer les contacts en partenariats, les projets annoncés en unités de production et les capitaux mobilisés en emplois durables.

TROIS JOURS POUR CONVAINCRE

Cette conférence, qui se poursuivra jusqu'au 12 novembre, doit également permettre d'approfondir les échanges sur les politiques industrielles, la facilitation des investissements, les chaînes de valeur mondiales et la coopération entre agences nationales. Les deux prochaines journées offriront l'occasion de mesurer plus précisément les perspectives ouvertes par les rencontres et les initiatives engagées.

Pour l'Algérie, l'essentiel sera de tirer parti de cette présence au sein des instances de la WAIPA afin de consolider ses relations économiques et d'élargir le cercle de ses partenaires.

Dans la compétition mondiale pour les capitaux, être présent à la table des décideurs constitue un atout. Transformer cette présence en investissements productifs demeure le véritable défi.

S. M.

HASSI MESSAOUD

La raffinerie RHM3, un levier de souveraineté énergétique

Avec une capacité de traitement de 5 millions de tonnes de brut par an, la future raffinerie devrait réduire les importations de produits pétroliers et renforcer les capacités nationales de transformation. Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a effectué, mardi 10 novembre 2026, une visite de travail et d'inspection dans la région de Hassi Messaoud, dans la wilaya d'Ouargla, pour s'enquérir de l'avancement du projet de la nouvelle raffinerie de pétrole RHM3, implantée dans la zone de Haoud El Hamra. Accompagné notamment du PDG de Sonatrach, Noureddine Daoudi, et de plusieurs cadres du secteur, le ministre a inspecté les différentes unités de la future installation ainsi que les zones de montage des équipements. Il a reçu des explications techniques sur les étapes de réalisation et les aspects liés à l'ingénierie et aux opérations industrielles. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer les capacités nationales de production et de raffinage, à valoriser les ressources pétrolières localement et à développer la production de dérivés à forte valeur ajoutée. Le ministre a également pris connaissance de la situation des sites de production de Hassi Messaoud et des projets destinés à renforcer leurs capacités. Depuis le début de l'année 2026, Sonatrach a réalisé, sur ses propres efforts, 18 nouvelles découvertes d'hydrocarbures. La production primaire a atteint près de 128 millions de tonnes équivalent pétrole à fin septembre. À l'horizon 2030, le secteur ambitionne de porter cette production à 201 millions de tonnes équivalent pétrole et d'augmenter le taux de transformation des hydrocarbures à plus de 50 % de la production primaire, contre environ 30 % actuellement. L'objectif est de développer la transformation locale et d'accroître la valeur ajoutée tirée des ressources nationales.

RESPECTER LES DÉLAIS DE RÉALISATION

Une réunion de coordination élargie a ensuite réuni les responsables de Sonatrach et les entreprises chargées de la réalisation, notamment l'espagnole Técnicas Reunidas et la chinoise Sinopec. Plusieurs entreprises nationales participent également au chantier, dont GCB, Sarpi, l'ENGTP et Cosider Canalisation. Les discussions ont porté sur l'avancement des travaux et les contraintes techniques, organisationnelles et logistiques. À cette occasion, Mohamed Arkab a appelé à renforcer la coordination entre les différents intervenants, à intensifier les efforts et à mobiliser les moyens nécessaires pour respecter le calendrier contractuel et assurer la mise en exploitation de la raffinerie dans les délais fixés.

CINQ MILLIONS DE TONNES DE BRUT PAR AN

Avec une capacité nominale de traitement de cinq millions de tonnes de pétrole brut par an, la RHM3 figure parmi les projets structurants du programme national de développement du raffinage. Sa mise en service devrait contribuer à satisfaire les besoins du marché intérieur, notamment en essence et en gasoil, à réduire les importations de produits raffinés et à dégager des excédents destinés à l'exportation. Sa proximité avec les champs pétroliers de Hassi Messaoud constitue un autre avantage. Elle permettra d'optimiser l'approvisionnement de faciliter la distribution vers les wilayas du Sud et de réduire les coûts de transport. Le projet prévoit également le recours à des technologies avancées de raffinage et de conversion profonde, garantissant des produits conformes aux normes internationales de qualité, tout en limitant les émissions et l'impact environnemental. Au terme de sa visite, le ministre a insisté sur la poursuite du suivi du chantier et le respect des exigences de qualité, de sécurité industrielle et de protection de l'environnement. La réalisation de cette infrastructure représente un enjeu majeur pour consolider la sécurité des approvisionnements, réduire la dépendance aux importations et soutenir le développement industriel national.

Nassim Goumettre

ÉQUIPEMENTIERS AUTOMOBILES

L'Etat exige la qualité

À travers une meilleure accessibilité aux normes techniques et aux procédures de certification, les pouvoirs publics ambitionnent d'améliorer la qualité de la production locale, de renforcer la compétitivité des équipementiers et de préparer les entreprises nationales aux exigences des marchés internationaux.

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a présidé, le 9 novembre 2026, une réunion de travail consacrée au renforcement du dispositif national de normalisation, d'accréditation et de métrologie. Cette rencontre a réuni les responsables de trois organismes stratégiques : l'Institut algérien de normalisation (IANOR), l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC) et l'Office algérien de métrologie (OAM).

Cette initiative concerne particulièrement les fabricants locaux de pièces de rechange et d'accessoires automobiles, confrontés à des exigences croissantes en matière de qualité, de sécurité et de conformité technique.

Pour les équipementiers algériens, l'accès aux normes et aux procédures de certification représente un facteur essentiel de développement. Les composants automobiles, qu'il s'agisse de pièces mécaniques, électriques ou d'accessoires, doivent répondre à des exigences précises afin de garantir leur fiabilité et leur sécurité.

Dans ce contexte, le renforcement du rôle de l'IANOR, d'ALGERAC et de l'OAM devrait contribuer à mieux accompagner les entreprises dans l'application des normes techniques, l'évaluation de la conformité et la certification de leurs produits.

L'amélioration de ces mécanismes pourrait également faciliter les démarches



administratives et techniques des fabricants, tout en favorisant une meilleure structuration de leurs processus industriels.

RÉDUIRE LA DÉPENDANCE AUX IMPORTATIONS

Au-delà de la conformité réglementaire, cette démarche présente un intérêt économique important. Une production nationale répondant à des standards de qualité clairement définis pourrait renforcer la confiance des consommateurs et des professionnels de la réparation automobile.

Elle pourrait également favoriser le développement de la sous-traitance locale et contribuer progressivement à réduire la dépendance du marché national aux pièces importées.

Pour les petites et moyennes entreprises, un accompagnement technique adapté serait particulièrement important afin de leur permettre d'investir dans les équipements de contrôle, les essais et l'amélioration de leurs systèmes de management de la qualité.

L'EXPORTATION EN PERSPECTIVE

Le renforcement de la coopération avec les organismes internationaux constitue également un axe stratégique. Pour les fabricants souhaitant accéder aux marchés étrangers, la maîtrise des exigences normatives et la reconnaissance des procédures d'évaluation de conformité représentent des conditions essentielles.

Cette orientation pourrait ainsi améliorer la préparation des équipementiers algériens à l'exportation, même si chaque marché conserve ses propres exigences réglementaires et techniques.

En définitive, le renforcement du dispositif national de normalisation pourrait constituer une étape importante dans la modernisation de l'industrie algérienne des pièces automobiles. Le véritable défi sera désormais de transformer les orientations institutionnelles en solutions concrètes, accessibles et efficaces, afin de permettre aux fabricants locaux de produire des composants fiables, certifiés et compétitifs, aussi bien sur le marché national qu'à l'international.

R.E.

LE PROJET RENAULT TRUCKS DE MEFTAH ABANDONNÉ

L'intégration locale au cœur du blocage

Un nouveau revers pour le constructeur suédois. Le projet de relance de l'usine d'assemblage de camions Renault Trucks, implantée à Meftah, dans la wilaya de Blida, ne verra finalement pas le jour. Le constructeur, propriété du groupe suédois Volvo, aurait décidé d'abandonner ses démarches auprès des autorités algériennes après avoir échoué à obtenir l'autorisation nécessaire à la reprise de ses activités, rapporte le site « businessinsider africa ».

Exploitée dans le cadre d'un partenariat entre Volvo Group, Renault Trucks et le groupe algérien BSF Souakri, à travers la société SPA Soprovi Algérie, l'usine de Meftah était destinée à assurer l'assemblage de poids lourds pour répondre aux besoins du marché national.

Avec une capacité théorique de production de 2 000 camions par an, le site avait entamé ses activités en 2019, avant de les suspendre en 2020, à la suite de la révision de la politique nationale encadrant l'importation des kits automobiles complètement démontés (CKD) et semi-démontés (SKD).

La tentative de relance du projet s'est ensuite heurtée aux nouvelles conditions imposées par les autorités algériennes. En mai 2025, le constructeur aurait été invité à revoir son dossier industriel afin de se conformer à une exigence d'intégration locale de 30 % dans un délai de cinq ans après la reprise de la production. En vain. À travers cette orientation, l'Algérie entend dépasser le modèle de simple assemblage de véhicules à partir de composants importés. L'objectif est de favoriser l'émergence d'une véritable industrie mécanique nationale, reposant sur la fabrication locale de pièces et de composants, le développement de la sous-traitance, le transfert de savoir-faire et la création d'emplois qualifiés. Une stratégie à même de faire de l'investissement étranger un levier de développement industriel durable, plutôt qu'un simple moyen de satisfaire la demande du marché intérieur par des opérations de montage.

Malgré les obstacles réglementaires, le groupe Volvo n'avait pas totalement abandonné ses perspectives industrielles en Algérie. En février 2026, son vice-président exécutif, Jens Holtinger, avait rencontré à Alger l'ancien ministre de l'Industrie, Yahia Bachir. Les discussions avaient notamment porté sur les activités industrielles du groupe et les perspectives d'une éventuelle reprise de la production locale de camions.

Cependant, l'abandon annoncé du projet semble confirmer l'absence d'un accord entre les deux parties sur les conditions de reprise.

L'enjeu pour l'Algérie consiste désormais à attirer des partenaires industriels capables de s'inscrire dans une véritable stratégie de production locale, avec des engagements concrets en matière d'intégration, de transfert technologique, de formation et de développement d'un réseau national de sous-traitants.

Le cas de Renault Truks montre que l'accès au marché algérien ne peut plus reposer uniquement sur des opérations d'assemblage. Les futurs projets industriels devront contribuer davantage à la création de valeur ajoutée locale et au renforcement des capacités productives nationales.

PORTS ET AÉROPORTS

Plusieurs projets de modernisation à travers le pays

Le secteur des Travaux publics poursuit plusieurs projets d'extension, de réhabilitation et de renforcement des infrastructures portuaires et aéroportuaires dans différentes wilayas, selon un communiqué du ministère.Parmi les principales opérations figurent l'extension du port phosphatier d'Annaba, la protection du port de pêche de Sidi Lakhdar et les études d'extension du port de Djen Djen, à Jijel. Des opérations de dragage sont également en cours dans plusieurs ports du pays. Sur le volet aéroportuaire, le nouvel aéroport de Tin Zaouatine et sa piste sont en phase finale de réalisation. Des travaux de renforcement et d'extension sont également engagés dans les aéroports de Béjaïa, Tindouf, Constantine et Tlemcen. Le ministère fait aussi état de projets achevés à Béjaïa, Hassi Messaoud et Bou Saâda, ainsi que de préparatifs pour la réalisation d'un aéroport international à Zaghamra, dans la wilaya de Béni Abbès, au titre du programme 2027.

3 MILLIONS DE TONNES DE CIMENT ET DE CLINKER EXPORTÉES

Holcim El-Djazaïr bat un record

Holcim El-Djazaïr a réalisé une performance record en 2026 avec l'exportation de 3 millions de tonnes de ciment et de clinker, soit 51 % des exportations nationales de ces deux produits.
L'entreprise renforce désormais son orientation vers les produits finis, notamment le ciment, qui représente 50 % de ses exportations, en hausse de 26 % par rapport à 2025.
Présente dans 30 pays sur les cinq continents, Holcim El-Djazaïr entend poursuivre son expansion internationale, notamment grâce au développement de ciments verts et à la modernisation de ses infrastructures logistiques et portuaires. Cette performance confirme le potentiel de l'industrie cimentière algérienne et sa contribution à la diversification des exportations hors hydrocarbures.

BLÉ TENDRE

L'OAIC lance un nouvel appel d'offres

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a lancé un appel d'offres international pour l'achat de 50 000 tonnes de blé tendre meunier, d'origines facultatives. Les offres sont attendues au plus tard le 11 novembre 2026 et resteront valables jusqu'au 12 novembre.
Les livraisons sont prévues en deux tranches, du 1er au 15 janvier et du 16 au 31 janvier 2027. Les cargaisons en provenance d'Amérique du Sud, d'Inde et d'Australie devront être expédiées un mois plus tôt.
La quantité finale pourrait dépasser le volume annoncé, l'OAIC ayant l'habitude d'effectuer des achats supérieurs aux quantités initialement demandées. Dans un contexte de tensions entre Alger et Paris, le blé de la mer Noire gagne du terrain face au blé français sur le marché algérien, selon Reuters.

PROJETS D'ATTENTATS CONTRE LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Le procès des accusés renvoyé

Poursuivis pour appartenance à un groupe terroriste et apologie du terrorisme, deux hommes sont accusés d'avoir projeté plusieurs attaques contre des institutions et des infrastructures publiques à Alger et dans sa périphérie.

Par Redouane Hannachi



Le tribunal criminel de deuxième instance d'Alger a renvoyé au 15 décembre prochain le procès, après cassation, de deux hommes poursuivis dans une affaire liée à une organisation terroriste qui aurait projeté plusieurs attaques contre des institutions et des structures publiques, notamment dans la capitale et ses environs. Les deux accusés sont poursuivis pour appartenance à un groupe terroriste activant à l'intérieur du pays et apologie d'actes terroristes. Selon les éléments du dossier, ils auraient été impliqués dans la préparation de plusieurs opérations criminelles, dont le dépôt d'engins explosifs au siège de l'Institut supérieur de musique, à la place des Martyrs, au siège de la sûreté de daïra d'Hussein Dey ainsi qu'à une station du métro d'Alger. Le dossier évoque également des projets d'assassinat visant un imam à Bordj El Kiffan et le prédicateur Ferkous. Les deux mis en cause avaient été condamnés, en 2022, respectivement à cinq ans et à dix-huit mois de prison ferme. L'affaire revient devant la juridiction criminelle après l'acceptation des pourvois en cassation, qui ont conduit à la réouverture de la procédure. Le premier accusé, D. Sofiane, âgé de 29 ans, journalier et connu sous le pseudonyme d'«Abou Abdelmoutafer», comparaissait libre. Les faits qui lui sont reprochés remontant à une période où il était âgé de 17 ans, il a été entendu en qualité de mineur. Dès son audition, il a contesté les déclarations consignées dans les procès-verbaux de l'enquête préliminaire. Il a soutenu devant la présidente du tribunal que ses aveux lui avaient été extorqués sous la contrainte physique par les enquêteurs. Il a également affirmé avoir été contraint de signer les procès-verbaux sans avoir pu prendre connaissance de leur contenu. L'accusé a par ailleurs nié tout contact avec les groupes terroristes qui activaient dans la région de Larbaâtaache, dans la wilaya de Boumerdès. Il a également rejeté les accusations faisant état de rencontres et de déplacements à bord de son véhicule avec plusieurs individus recherchés, dont le terroriste El Adoui Walid, Boudina Merouane, présenté dans le dossier comme l'auteur de l'attentat contre le Palais du gouvernement, ainsi qu'un autre élément connu sous le pseudonyme d'«Abou Moussa». Son coaccusé, B. Seddik, condamné à dix-huit mois de prison ferme, a pour sa part nié toute implication dans les activités des groupes armés. Il a toutefois reconnu ne pas avoir signalé, en temps opportun, les agissements de son voisin D. Sofiane, affirmant qu'il ignorait les relations que celui-ci aurait entretenues avec les groupes terroristes opérant dans le centre du pays. Lors du premier procès, le procureur général avait estimé que les éléments matériels et légaux réunis dans le dossier établissaient les accusations, notamment au regard des intentions prêtées aux deux mis en cause de rejoindre les groupes armés. Il s'était notamment appuyé sur les relevés des communications téléphoniques faisant apparaître des contacts entre le premier accusé et des individus liés aux réseaux terroristes. Il avait requis les peines finalement prononcées, soit cinq ans et dix-huit mois de prison ferme. La défense avait, de son côté, plaidé les circonstances atténuantes, en s'appuyant notamment sur les conclusions des enquêtes sociales réalisées sur les deux prévenus. Cette nouvelle audience intervient après l'acceptation des pourvois en cassation introduits par les mis en cause, qui avaient contesté les conditions dans lesquelles s'était déroulé leur premier procès en 2018.

R. H.

COUPS DE COUTEAU SUR UN VOISIN

La Cour suprême accepte le pourvoi du condamné

Les magistrats de la chambre criminelle de la Cour suprême ont accepté le pourvoi en cassation introduit par un homme condamné à vingt ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire avec préméditation, commis à l'aide d'une arme blanche sur son voisin, G. Kamel, âgé d'une trentaine d'années et résidant à Diar El Baraka, dans la commune de Baraki. Les faits remontent au 14 octobre 2013, à la veille de l'Aïd El Adha. Il était environ 15h35 lorsque le mis en cause s'en est pris à sa victime au niveau du centre de transit de Diar El Baraka. Il lui a porté plusieurs coups de couteau dans différentes parties du corps, notamment au thorax et à l'abdomen. À la barre, l'accusé a reconnu les faits matériels, tout en niant avoir eu l'intention de tuer son voisin. Pour expliquer son geste, il a évoqué un différend survenu après que la victime lui eut reproché d'avoir tenu des propos grossiers en présence de sa mère et de sa sœur. Selon sa version, lorsqu'il est allé s'expliquer avec lui, son voisin l'aurait provoqué en lui lançant : «Tu devrais avoir honte des agissements de ta sœur!» L'accusé a raconté qu'une altercation avait alors éclaté entre eux, avant que des voisins n'interviennent pour ramener le calme. Mais la confrontation a repris quelques instants plus tard. «La victime avait l'intention de m'agresser en me lançant de grosses pierres. Je l'ai suivie et, lorsqu'elle est tombée à terre, je lui ai asséné au moins quatre coups de couteau», a-t-il déclaré devant la présidente de l'audience. Une version toutefois contredite par le témoignage d'un voisin, qui a décrit une scène particulièrement violente. Selon lui, l'accusé s'était acharné sur la victime, multipliant les coups de couteau sans vouloir s'arrêter, alors même que celle-ci tentait de rester debout. Il aurait poursuivi son agression après sa chute. Dans ses réquisitions, le procureur général avait demandé la réclusion criminelle à perpétuité, estimant que les éléments matériels et légaux de l'infraction étaient réunis, notamment ceux établissant l'intention criminelle. Il avait insisté sur la violence de l'agression et le fait que les coups avaient été portés dans des parties sensibles du corps de la victime. De leur côté, les avocats de la défense avaient plaidé la circonstance atténuante de la provocation, soutenant que leur client avait agi sous l'effet de l'emportement. Ils avaient également demandé à la juridiction de ne pas retenir les témoignages mentionnés dans l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour d'Alger.

R. H.

DÉTOURNEMENT DE FONDS AU CPA

Des employés encourent dix ans de prison

Le procureur de la République près le tribunal correctionnel de Sidi M'Hamed a requis, avant-hier, une peine de dix ans de prison ferme à l'encontre de quatre prévenus poursuivis dans une affaire de détournement de fonds publics au sein de l'agence du Crédit populaire d'Algérie (CPA) de Riadh El Feth. L'affaire porte sur un préjudice financier estimé à 11 millions de dinars, soit 1,1 milliard de centimes. La fraude a été découverte le 21 mai dernier, à la suite d'un contrôle effectué par des inspecteurs qui ont mis au jour des documents bancaires falsifiés. Selon les éléments présentés à l'audience, le principal accusé, un ancien employé de banque chargé de la clientèle, aurait orchestré l'opération avec la complicité de trois autres personnes, dont un étudiant universitaire. Le procédé consistait à effectuer des retraits sur les comptes de clients à l'aide de chèques de secours, après avoir falsifié leurs signatures. Les sommes ainsi prélevées auraient ensuite été versées sur le compte bancaire de l'étudiant, sous prétexte qu'il s'agissait d'argent en circulation, avant d'être réparties entre les différents membres du groupe. Lors de la présentation des mis en cause devant la justice, deux d'entre eux avaient été placés en détention provisoire, tandis que les deux autres demeurent en fuite et font l'objet de mandats d'arrêt délivrés dans le cadre de l'instruction judiciaire. Les prévenus sont poursuivis pour faux et usage de faux dans des documents bancaires et commerciaux, abus de fonction et détournement de fonds publics. À la barre, les deux accusés détenus à l'établissement pénitentiaire d'El Harrach ont tenté de rejeter la responsabilité sur leurs complices toujours recherchés. Les avocats de la défense ont, pour leur part, plaidé la relaxe de leurs clients, soutenant que les véritables responsables de cette affaire seraient toujours en fuite. Le verdict est attendu pour le 16 novembre prochain.

R. H.

AFFAIRE DU COORDINATEUR DES FAMILLES DE DISPARUS

Le procès renvoyé au 14 décembre

Le président de la chambre pénale de la cour d'appel d'Alger a renvoyé au 14 décembre prochain le procès en appel de H. Mouh Slimane, coordinateur des familles de disparus. Le mis en cause avait été arrêté le 8 avril dernier, avant d'être placé en garde à vue. Présenté le lendemain devant le parquet du tribunal de Sidi M'hamed, il avait été poursuivi pour deux délits : refus d'obtempérer aux injonctions ou signaux des agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions, malgré les avertissements qui lui ont été adressés, en vertu de l'article 149 bis 22 du code pénal, et incitation à un attroupement non armé, conformément à l'article 100, alinéa 1, du même code. Lors de sa première comparution, le représentant du ministère public avait requis à son encontre six mois de prison ferme et une amende de 20 000 dinars. La défense avait, pour sa part, plaidé la relaxe pure et simple de son client, estimant que les faits qui lui étaient reprochés étaient infondés. À l'issue des délibérations, le tribunal avait prononcé la relaxe de H. Mouh Slimane concernant le délit de refus d'obtempérer aux injonctions des agents de la force publique. Il l'avait toutefois reconnu coupable d'incitation à un attroupement non armé et condamné à six mois de prison ferme, assortis d'une amende de 20 000 dinars.

R. H.

SÉJOUR DE LA DÉLÉGATION AMÉRICAINE EN ALGÉRIE

Signature d'un accord de jumelage entre Tipaza et Lawrence

La délégation américaine est arrivée ce mardi matin dans la wilaya de Tipaza pour signer un accord de jumelage entre la ville de Tipaza et la ville de Lawrence dans l'État du Kansas. L'accord couvre les domaines de la coopération touristique, économique et agricole, au service des intérêts des deux villes et renforçant la proximité entre les deux peuples. Cette étape sera un tremplin pour un partenariat fructueux et durable, concrétisé par des projets et des initiatives tangibles sur le terrain. L'État du Kansas avait accueilli, lors de la phase finale de la Coupe du monde 2026, l'équipe nationale de football et des milliers de supporters algériens qui, avec les habitants de l'État, ont créé des scènes uniques d'une amitié étroite qui ont attiré l'attention du monde entier. a délégation américaine comprend 42 citoyens, dont le maire de Lawrence, Brad Finkeldei, le maire de la ville d'Elkader, Joshua Pope, l'ancienne ambassadrice des Etats-Unis en Algérie Elisabeth Moore Aubin, le doyen de l'Ecole de musique de l'université du Kansas, Christopher Johnson, et l'inspecteur des services de police de la ville de Kansas, Meghan Bardwell, ainsi que des représentants de la société civile et des étudiants de l'université de Kansas. La visite coïncidant avec le stage de préparation de l'équipe nationale de football au Centre de Sidi Moussa, la délégation américaine aura l'occasion de découvrir l'ambiance des entraînements des Verts. Le programme prévoit, à cette occasion, une rencontre avec les joueurs ainsi qu'une séance de photos souvenirs. La visite s'achèvera par un déplacement dans la wilaya de Ghardaïa, où la délégation parcourra les ksour de la vieille ville et découvrira l'histoire, la culture et les traditions de la vallée du M'zab.

FILLE DU RÉVOLUTIONNAIRE CHE GUEVARA

Mme Aleida Guevara reçue par Tacherift

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, a reçu, lundi, la fille du révolutionnaire Che Guevara, Mme Aleida Guevara, ainsi que le membre du bureau exécutif de l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne (AIARA), Esteban Silva Cuadra, de la République du Chili.



Cette rencontre s'est tenue en présence du SG de l'AIARA, Nacer Belkacem, ainsi que d'un représentant de l'ambassade de la République de Cuba en Algérie. A cette occasion, «la profondeur des relations historiques et militantes unissant l'Algérie à Cuba et aux différents pays d'Amérique latine a été évoquée, tout en mettant l'accent sur les valeurs de solidarité et de lutte pour la liberté et l'indépendance que partagent leurs peuples, ainsi que sur les positions de soutien et d'appui dont a bénéficié la Révolution de libération nationale algérienne contre l'occupation française». A ce titre, «le rôle joué par les amis de la Révolution algérienne dans la sensibilisation à la justesse de la cause nationale et la transmission de la voix du peuple algérien dans les fora internationaux a été mis en avant, à l'instar de l'ancien président chilien Salvador Allende». Dans le même contexte, Mme Guevara a exprimé «sa fierté de visiter le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, une visite qu'elle a tenu à effectuer à l'occasion de sa présence en Algérie et de sa participation à la cérémonie de clôture du Salon international du livre d'Alger (SILA), compte tenu de la symbolique nationale et historique de ce secteur, incarnant l'esprit de libération du peuple algérien et des valeurs que celui-ci partage avec le peuple cubain dans son parcours de lutte». Soulignant que l'année prochaine coïncide avec le 70e anniversaire de la disparition de son père, Mme Aleida Guevara a mis en avant l'importance de commémorer cet événement en associant particulièrement la catégorie des jeunes, en tant que porteurs du flambeau de la lutte et du message de libération, et dépositaires de la responsabilité de transmettre les valeurs et les principes pour lesquels les générations précédentes ont luttés. De son côté, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, a passé en revue «les efforts déployés par l'Etat algérien en vue de préserver la mémoire nationale et de valoriser le patrimoine historique et militant de la nation», soulignant «le lancement officiel, récemment, des travaux des Assises nationales de la mémoire et de l'histoire, qui s'étaleront sur une période de sept mois et porteront sur plusieurs axes historiques et scientifiques d'importance nationale». Il a rappelé que parmi les axes abordés lors de ces assises figure «la contribution des amis de la Révolution algérienne à l'internationalisation de la cause nationale, permettant ainsi de mettre en lumière les positions de solidarité internationale avec le combat du peuple algérien et de documenter les contributions des personnalités et des mouvements de libération ayant soutenu la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954». Cette rencontre a ainsi mis en évidence, ajoute le communiqué, «l'importance de poursuivre la valorisation des liens historiques et humains unissant l'Algérie à ses amis à travers le monde, de préserver la mémoire commune des luttes de libération et de transmettre les valeurs de solidarité et de liberté aux générations montantes.

ASSASSINAT D'UN PHARMACIEN A CONSTANTINE

Un individu placé en détention provisoire



Le juge d'instruction près le tribunal de Constantine a ordonné le placement en détention provisoire d'un individu impliqué dans l'affaire du meurtre d'un pharmacien au niveau de la cité Daksi Abdessalam à Constantine, a indiqué, lundi, un communiqué du parquet de la République près ledit tribunal. Conformément aux dispositions de l'article 19 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Constantine informe l'opinion publique qu'en date du 8 novembre 2026, les services de sécurité ont reçu un signalement faisant état de la découverte du corps sans vie du défunt (N. M.), pharmacien résidant au niveau de la cité Daksi Abdessalem à Constantine, suite à une agression violente à l'arme blanche commise dans la même cité à 14h31. La police judiciaire, accompagnée du procureur de la République, s'est rendue sur les lieux pour entamer ses investigations afin d'élucider les circonstances du crime, précise le communiqué. Les investigations et recherches préliminaires ont permis d'«identifier et appréhender le suspect répondant aux initiales (N. M. S.), âgé de 27 ans, ce dernier présentant des signes de troubles psychologiques», poursuit la même source. «Après achèvement des procédures de l'enquête préliminaire, le suspect a été déféré devant le parquet de la République, où il a été poursuivi, sur réquisitoire introductif, pour assassinat, conformément aux dispositions des articles 254, 255, 256, 257 et 261 alinéa 1 du code pénal, avec réquisition de placement sous mandat de dépôt et de réalisation d'une expertise psychiatrique et psychologique sur l'accusé», ajoute le communiqué. «Après avoir entendu l'accusé lors de sa première comparution, le juge d'instruction a ordonné son placement en détention provisoire», selon la même source, qui a souligné que «l'affaire fait l'objet d'une instruction judiciaire». Le ministère de la Santé a dans un communiqué insisté sur la «poursuite des auteurs de ces agressions et l'application des sanctions prévues par la loi à leur encontre». Le ministère a confirmé qu'il continuerait à prendre toutes les mesures et procédures légales nécessaires pour renforcer la protection des professionnels de santé de toutes leurs branches. Le ministère a exprimé sa vive condamnation et sa réprobation de toutes les formes de violence et d'agressions visant les professionnels de santé, en particulier les pharmaciens lors de l'exercice de leurs fonctions.

MÉDIATION ENTRE WASHINGTON ET TÉHÉRAN

Doha fait état d'avancées diplomatiques

Le Qatar alerte sur les risques d'une crise énergétique mondiale liés à la fermeture du détroit d'Ormuz.

Le Qatar a annoncé, hier, des avancées dans les efforts de médiation entre les États-Unis et l'Iran, faisant état de signaux positifs des deux parties en faveur d'un règlement diplomatique. Malgré ces progrès, Doha reste prudente quant à la perspective d'un accord, alors que les tensions régionales persistent et que la fermeture du détroit d'Ormuz fait peser de lourdes menaces sur l'économie mondiale, à l'approche de l'hiver.

S'exprimant lors du point de presse hebdomadaire du ministère qatari des Affaires étrangères, Ibrahim Al-Hachimi, directeur du département de l'information et de la communication, a indiqué que les démarches diplomatiques menées par Doha, en coordination avec ses partenaires régionaux et internationaux, avaient enregistré un nouvel élan ces dernières semaines. Ces efforts ont notamment été marqués par une visite de responsables qataris à Téhéran, suivie de consultations avec plusieurs pays de la région et des partenaires internationaux. Ils ont également donné lieu à des discussions à la Maison-Blanche entre le Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Qatar et les responsables américains.

Selon Al-Hachimi, ces échanges ont été positifs et ont porté sur les moyens de faire progresser les négociations et de rapprocher les positions de Washington et de



Téhéran. Il a, dans ce contexte, écarté les scénarios d'une escalade imminente, soulignant que les deux parties continuaient d'envoyer des signaux favorables à une issue diplomatique.

Sans confirmer les informations faisant état d'une proposition iranienne prévoyant un délai de deux jours, ni avancer une échéance pour la conclusion d'un accord, le responsable qatari a insisté sur la nécessité de préserver les chances de règlement. « Tant que la diplomatie se poursuit, il existe une lueur d'espoir et une possibilité de parvenir à une solution diplomatique », a-t-il affirmé.

Pour Doha, l'objectif est désormais de tirer parti de toutes les opportunités permettant de faire aboutir les négociations et de parvenir à un accord global sur le dossier iranien, susceptible de contribuer à la sécurité et à la stabilité régionales.

ORMUZ, L'AUTRE URGENCE

Au-delà des négociations, la situation dans le détroit d'Ormuz constitue une préoccupation majeure pour les autorités qataries. Doha a mis en garde contre les répercussions économiques et humanitaires d'une fermeture prolongée de cette voie maritime stratégique, particulièrement à l'approche de l'hiver et dans un contexte de hausse des besoins énergétiques mondiaux.

Le maintien de cette situation risque, selon Al-Hachimi, d'aggraver la crise énergétique qui touche plusieurs pays et d'alourdir davantage les coûts pour les populations, notamment les plus vulnérables. Le responsable a ainsi appelé à intensifier les efforts diplomatiques afin de mettre un terme à la crise et de rétablir la liberté de navigation dans le détroit.

La réouverture de ce passage stratégique apparaît ainsi comme un enjeu majeur du règlement recherché, tant pour réduire les tensions régionales que pour préserver les échanges maritimes et les approvisionnements énergétiques internationaux.

Par ailleurs, le Qatar a réaffirmé sa pleine solidarité avec l'Arabie saoudite face aux menaces auxquelles elle est confrontée, tout en soutenant les mesures prises par Riyad pour assurer sa sécurité. Doha a également renouvelé son appel à privilégier une solution pacifique à la crise.

Sur le volet humanitaire, le ministère qatari des Affaires étrangères a annoncé que le Comité qatari pour la reconstruction de Gaza avait acheminé une aide d'urgence au profit des populations touchées par les précipitations dans plus de 19 camps de déplacés, alors que les conditions de vie dans le territoire palestinien restent particulièrement difficiles.

R.I/Agences

GUERRE EN UKRAINE

Un nouveau round diplomatique

Les négociations entre la Russie et l'Ukraine ont repris hier, sous l'égide des États-Unis, dans un contexte marqué par de profondes divergences sur les conditions d'un règlement du conflit et les garanties de sécurité dans l'après-guerre. À l'ouverture de cette nouvelle séquence diplomatique, l'émissaire américain Jared Kushner a plaidé pour la mise en place d'un nouveau cadre sécuritaire associant Moscou, Kiev et les pays européens, estimant que la fin des hostilités devait s'accompagner de garanties durables pour prévenir une nouvelle escalade.

Washington entend ainsi élargir les discussions au-delà des questions strictement bilatérales entre les deux belligérants. « Il ne faut pas se contenter de mettre fin à la guerre », a notamment souligné Jared Kushner, appelant à établir des relations sécuritaires solides entre les différentes parties afin de garantir plusieurs décennies, voire des siècles de paix.

Avant l'ouverture des discussions tripartites entre les délégations russe, ukrainienne et américaine, des consultations ont réuni les représentants de Kiev avec les émissaires américains et plusieurs responsables européens. Le chef de la délégation ukrainienne, Roustem Oumerov, a indiqué que des représentants de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de l'Italie, de l'Union européenne et de l'OTAN avaient pris part à cette première rencontre. L'objectif affiché est d'harmoniser les positions occidentales et de coordonner les prochaines étapes du processus de négociation.

La présence européenne constitue justement un enjeu majeur de ces discussions. Paris a confirmé sa participation, par la voix du ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, qui a toutefois insisté sur la nécessité de parvenir d'abord à un cessez-le-feu avant d'engager toute discussion avec Moscou sur la sécurité du continent européen.

Cette reprise du dialogue intervient après l'échec de la précédente session organisée à Genève en février, qui n'avait débouché sur aucune avancée significative. Les contacts diplomatiques avaient ensuite été interrompus à la suite du déclenchement de la guerre au Moyen-Orient.

Sur le plan politique, les initiatives américaines suscitent des interrogations au sein des capitales européennes. Les déclarations du président Donald Trump, qui a évoqué la possibilité d'un « très grand accord » avec la Russie concernant non seulement l'Ukraine, mais également l'ensemble de l'Europe, ont alimenté les craintes d'un rapprochement entre Washington et Moscou. Les Européens redoutent notamment que Kiev soit poussée à accepter des concessions défavorables ou que des garanties sécuritaires soient négociées avec le Kremlin sans leur participation.

Sur le terrain diplomatique, les divergences restent considérables. Moscou exige notamment le retrait des forces ukrainiennes de l'ensemble de la région de Donetsk et réclame une redéfinition de l'architecture de sécurité européenne. Kiev rejette ces conditions et réclame, en contrepartie, des garanties solides pour empêcher toute nouvelle offensive russe. L'Ukraine s'oppose également à l'abandon des territoires fortifiés de l'est du pays, tandis que le Kremlin refuse le déploiement de forces européennes de maintien de la paix sur le territoire ukrainien.

CONSEIL DE COOPÉRATION DU GOLFE

Vers une force militaire unifiée

Les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) franchissent une nouvelle étape dans le renforcement de leur coopération militaire. Réunis hier à Manama, à Bahreïn, les ministres de la Défense des États membres ont approuvé la mise en place d'un commandement avancé relevant de la force militaire unifiée au Koweït, ainsi que l'affectation des moyens humains et militaires nécessaires à son fonctionnement.

Cette décision a été prise à l'occasion de la 23e session du Conseil de défense conjoint, présidée par le ministre bahreïni des Affaires de défense, le général Abdallah ben Hassan Al-Nouaïmi, en présence des ministres de la Défense des pays membres. Elle s'inscrit dans une dynamique visant à consolider l'intégration militaire régionale, à améliorer la coordination entre les armées du Golfe et à renforcer leur capacité de réponse face aux menaces sécuritaires. Au cours de cette réunion, les participants ont examiné plusieurs dossiers liés au développement de la coopération défensive commune et aux moyens de préserver la sécurité et la stabilité des pays de la région. Les discussions ont notamment porté sur le renforcement de la coordination opérationnelle et l'amélioration du niveau de préparation des forces armées.

Le ministre saoudien de la Défense, le prince Khalid ben Salmane, a salué les décisions adoptées, estimant qu'elles constituent des avancées importantes dans le processus d'intégration militaire entre les États du Golfe. Il a également insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts communs pour faire face aux risques et aux défis régionaux.

Dans une déclaration publiée sur le réseau social X, il a réaffirmé la volonté des pays membres de poursuivre leur coordination et leur coopération afin de consolider leurs capacités militaires et défensives. Il a, par ailleurs, annoncé que l'Arabie saoudite accueillerait la prochaine session des réunions consacrées à la coopération militaire commune.

De son côté, le secrétaire général du CCG, Jassem Al-Boudaïwi, a expliqué que la création de ce commandement avancé s'inscrivait dans le prolongement des orientations adoptées par les dirigeants des pays du Golfe lors de leur réunion extraordinaire à Djeddah, en avril dernier. Ces orientations visent notamment à unifier les efforts, à renforcer la préparation militaire et à faire face collectivement aux menaces susceptibles d'affecter la sécurité, la souveraineté et la stabilité des États membres.

Le responsable a condamné les attaques iraniennes et celles attribuées aux milices houthies contre des installations civiles et des lieux saints en Arabie saoudite, réaffirmant la solidarité des pays membres avec le Royaume.

FINALE DU MONDIAL 2030

Le Camp Nou entre en scène, le Maroc sous pression

Au-delà du prestige sportif, l'attribution de la finale représente un enjeu symbolique, économique et diplomatique considérable pour les pays candidats.





La bataille pour accueillir la finale de la Coupe du monde 2030 s'intensifie. Une délégation de la FIFA s'est rendue au Spotify Camp Nou, à Barcelone, dans le cadre de sa tournée d'inspection des infrastructures candidates. L'enceinte du FC Barcelone figure parmi les trois stades susceptibles d'accueillir le match le plus prestigieux de la compétition, aux côtés du Santiago Bernabéu de Madrid et du futur stade Hassan II au Maroc.

La course à l'organisation de la finale du Mondial 2030 franchit une nouvelle étape. Ce lundi, une délégation de la FIFA a effectué une visite d'inspection au Spotify Camp Nou, l'une des principales infrastructures proposées par l'Espagne dans le cadre de sa candidature à l'organisation de la compétition.

Cette visite intervient dans un contexte de concurrence entre l'Espagne et le Maroc, deux pays qui affichent clairement leurs ambitions pour accueillir la finale de cette édition historique, organisée conjointement par le Maroc, l'Espagne et le Portugal.

Selon le quotidien espagnol AS, le Camp Nou figure parmi les trois enceintes retenues comme candidates potentielles à l'organisation de la finale. Les deux autres sont le Santiago Bernabéu, à Madrid, et le futur stade Hassan II, au Maroc, dont la construction est actuellement en cours.

Au cours de cette visite, les représentants de l'instance mondiale ont rencontré plusieurs responsables de la Fédération espagnole de football, des représentants institutionnels ainsi que des dirigeants du FC Barcelone, notamment son président, Joan Laporta.

LA FIFA PASSE LES INFRASTRUCTURES AU CRIBLE

L'inspection ne s'est pas limitée à l'évaluation du stade catalan. La délégation de la FIFA s'est également intéressée à l'ensemble des infrastructures nécessaires au bon déroulement d'un événement de cette envergure.

Plusieurs critères sont ainsi examinés, notamment les capacités hôtelières, les infrastructures hospitalières, les moyens de transport, les réseaux de communication et les installations annexes destinées à accueillir les centres d'entraînement des sélections participantes.

En pleine rénovation et modernisation, le Spotify Camp Nou devra encore satisfaire à l'ensemble des exigences techniques, logistiques et organisationnelles imposées par la FIFA pour prétendre accueillir une finale de Coupe du monde.

LE MAROC FACE À LA CONCURRENCE ESPAGNOLE

Pour le Maroc, l'enjeu est de taille. Le Royaume nourrit de grandes ambitions pour accueillir la finale du Mondial 2030 au futur stade Hassan II, un projet phare du dossier marocain, appelé à devenir l'une des plus grandes enceintes footballistiques au monde.

Toutefois, la concurrence espagnole s'annonce particulièrement sérieuse. L'Espagne peut s'appuyer sur deux infrastructures de premier plan : le Santiago Bernabéu et le Spotify Camp Nou. Ces deux enceintes bénéficient d'une solide expérience dans l'organisation de grandes rencontres et disposent d'une renommée internationale.

Le stade Hassan II représente, de son côté, un projet ambitieux qui pourrait constituer un argument majeur pour la candidature marocaine, à condition de respecter les délais de construction et de répondre aux exigences de la FIFA.

UNE DÉCISION STRATÉGIQUE TRÈS ATTENDUE

Au-delà du prestige sportif, l'attribution de la finale représente un enjeu symbolique, économique et diplomatique considérable pour les pays candidats.

La décision finale reviendra exclusivement à la FIFA, qui devra évaluer les différentes propositions selon des critères techniques, logistiques, sécuritaires et organisationnels.

Les visites d'inspection constituent ainsi une étape déterminante pour mesurer les capacités réelles de chaque infrastructure et identifier ses éventuelles insuffisances.

Pour le Maroc, l'objectif est désormais de défendre les atouts du futur stade Hassan II et de convaincre l'instance mondiale de lui confier l'organisation de la finale du 19 juillet 2030. Face aux deux prestigieuses enceintes espagnoles, la bataille s'annonce particulièrement disputée.

LIGA

Mbappé devance Lamine Yamal

Kylian Mbappé a été élu meilleur joueur de Liga du mois d'octobre, devançant notamment Lamine Yamal. L'attaquant du Real Madrid a inscrit quatre buts en trois rencontres, dont un doublé face au FC Barcelone lors du Clasico remporté 2-1 par les Madrilènes. Avec cette distinction, le Français confirme son excellente forme et son importance offensive au sein du Real Madrid.

ARSENAL

L'Atlético de Madrid à l'affût pour Zubimendi

En difficulté à Arsenal et en manque de temps de jeu, Martin Zubimendi pourrait envisager un départ dans les prochains mois. Selon le quotidien espagnol AS, l'Atlético de Madrid suivrait attentivement sa situation et souhaiterait relancer une piste déjà explorée lorsqu'il évoluait à la Real Sociedad.
De son côté, Arsenal pourrait se montrer ouvert à une vente afin de renflouer ses caisses. Les Gunners pourraient ainsi revoir leurs exigences financières à la baisse pour faciliter un éventuel transfert. Une opportunité que les Colchoneros espéreraient saisir pour attirer le milieu de terrain espagnol

SERIE A

Alberto Aquilani limogé par Sassuolo

Après cinq défaites consécutives en championnat, dont un revers 3-0 face à l'AS Rome, Alberto Aquilani a été démis de ses fonctions d'entraîneur de Sassuolo.
Pour lui succéder, deux noms sont évoqués : Roberto D'Aversa, favori, et Vincenzo Montella.
Le club italien espère rapidement trouver un nouveau technicien pour relancer sa saison.

CLUB BRUGES

L'Italie et l'Allemagne se disputent Nicolo Tresoldi

Auteur d'un excellent début de saison avec le Club Bruges, Nicolo Tresoldi attire les convoitises de l'Italie et de l'Allemagne. Selon Marca, l'attaquant de 22 ans a inscrit 14 buts en 17 rencontres, dont cinq en Ligue des champions.
Roberto Mancini a confirmé avoir échangé avec le joueur, avec l'aide de Claudio Ranieri, pour le convaincre de rejoindre la Squadra Azzurra. De son côté, l'Allemagne, avec l'implication supposée de Jürgen Klopp, tente également de séduire le jeune buteur, qui serait actuellement attiré par les Espoirs allemands.
Né en Italie et disposant également d'attaches allemandes et argentines, Tresoldi n'a pas encore tranché sur son avenir international. Le feuilleton reste donc ouvert entre les deux nations.

PREMIER LEAGUE

Man United fonce sur Pochettino

Manchester United pourrait se séparer de Michael Carrick durant la trêve internationale, après un début de saison compliqué. Selon la presse britannique, les dirigeants mancuniens souhaiteraient rapidement trouver un successeur avant le déplacement à Anfield, prévu le 22 novembre.
Parmi les candidats évoqués, Mauricio Pochettino serait une piste sérieuse. Actuellement sélectionneur des États-Unis, l'Argentin pourrait quitter son poste grâce à une clause de départ estimée à plus de 8 millions d'euros. Son expérience en Premier League, notamment à Tottenham, Chelsea et Southampton, jouerait en sa faveur.
D'autres noms circulent également, comme Antonio Conte, Eddie Howe et Julian Nagelsmann. Reste à savoir si Manchester United acceptera de payer le prix nécessaire pour attirer Pochettino.

AL-HILAL

Inzaghi sur le départ

Deux saisons et puis s'en va ? Selon le journaliste Nicolo Schira, Simone Inzaghi a décidé de quitter Al-Hilal à la fin de la saison. Le technicien italien, arrivé en juin 2025, ne prolongera pas son contrat qui expire l'été prochain. Une mauvaise nouvelle pour le club saoudien, 2e du championnat la saison dernière sous les ordres de l'ex-coach de l'Inter Milan et actuel leader avec deux points d'avance sur Al Qadisiya et Al-Nassr.

O.LYON

Carlos Vicens succède à Paulo Fonseca

Lyon tient son nouvel entraîneur. Le club rhodanien a officialisé ce lundi la nomination de Carlos Vicens, quelques jours après le départ de Paulo Fonseca pour le Sporting Portugal. Le technicien espagnol de 43 ans s'est engagé avec l'OL jusqu'en juin 2028.
Cette nomination met fin à la période d'intérim assurée par Jorge Maciel, qui avait pris les commandes de l'équipe après le départ de Fonseca. Lyon a donc choisi de confier son banc à un entraîneur qui connaît déjà les responsabilités d'un poste de numéro un, après une expérience à Braga, au Portugal.
Dans son communiqué officiel, l'Olympique Lyonnais explique les raisons de son choix. Le club insiste notamment sur la philosophie de travail du technicien espagnol et sur sa capacité à accompagner la progression de son effectif.
« L'approche du jeu, l'exigence et l'importance accordée au développement des joueurs correspondent pleinement aux orientations définies par le club », précise l'OL dans son annonce.

ÉQUIPE NATIONALE

Deux forfaits et un renfort pour Hemdani

À l'approche des deux rencontres face au Togo, les 14 et 17 novembre, le sélectionneur national doit faire face à plusieurs défections au sein de son effectif.

Le rassemblement de la sélection algérienne a débuté avec son lot de mauvaises nouvelles. À quelques jours de la double confrontation face au Togo, dans le cadre des qualifications à la CAN 2027, Brahim Hemdani devra composer sans Bachir Belloumi et Jaouen Hadjam, tous deux blessés. Pour pallier ces deux absences, le sélectionneur national a décidé de faire appel au défenseur Fahem Benaïssa.

Les premiers jours du stage de la sélection nationale à Sidi Moussa sont ainsi marqués par plusieurs changements au sein de l'effectif. La Fédération algérienne de football (FAF) a officiellement annoncé, ce lundi, les forfaits de Bachir Belloumi et de Jaouen Hadjam pour les deux prochaines rencontres face au Togo.

Les deux internationaux algériens sont indisponibles en raison de blessures, obligeant le staff technique à revoir ses plans à l'approche de ces deux rendez-vous importants dans la course à la qualification pour la Coupe d'Afrique des nations 2027.

L'absence de Bachir Belloumi était particulièrement redoutée. L'ailier de Hull City ne figurait d'ailleurs pas dans le groupe de son club pour la rencontre disputée face à Arsenal durant le week-end. L'incertitude entourant son état physique a finalement été levée avec la confirmation de son forfait par l'instance fédérale.

De son côté, Jaouen Hadjam ne pourra pas non plus apporter sa contribution aux Verts lors de cette fenêtre internationale. Une absence supplémentaire qui prive Ibrahim Hemdani d'une option défensive.

FAHEM BENAÏSSA APPELÉ EN RENFORT

Pour compenser ces deux défections, le sélectionneur national a décidé de convoquer Fahem Benaïssa. Le défenseur rejoint ainsi le groupe afin de renforcer les options défensives de la sélection. Son arrivée au Centre technique national de Sidi Moussa est attendue ce lundi soir.Il s'agit d'un nouvel ajustement dans la liste d'Ibrahim Hemdani, contraint de composer avec plusieurs imprévus depuis le début du rassemblement.

UN DEUXIÈME CHANGEMENT APRÈS LE FORFAIT DE RAMDANE

Ces deux nouvelles absences viennent s'ajouter à celle du gardien de but Abdellatif Ramdane. Ce dernier a été autorisé par la FAF à quitter le regroupement à la suite du décès de son père. Pour le remplacer, le staff technique a fait appel à Rayane Yesli,



venu compléter le groupe des gardiens.

Avec ces différents changements, Ibrahim Hemdani devra rapidement trouver les solutions nécessaires afin de préparer ses joueurs dans les meilleures conditions possibles.Les Verts affronteront le Togo à deux reprises, les 14 et 17 novembre, dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2027. Après avoir récolté quatre points lors de leurs deux premières sorties dans le groupe I, les Algériens auront l'occasion de consolider leur position et de se rapprocher de la qualification.Malgré ces coups durs, le staff national espère pouvoir s'appuyer sur un groupe suffisamment compétitif pour bien négocier cette double confrontation et poursuivre sur une dynamique positive.

R G.

MONDIAL DE FOOTBALL DES AMPUTÉS

L'Algérie relève le défi au Mexique

La sélection nationale algérienne de football des amputés prendra part au Championnat du monde, prévu du 13 au 22 novembre à San Juan de los Lagos, au Mexique, avec de légitimes ambitions et une grande détermination à représenter dignement le handisport algérien, à l'occasion de sa première participation à cette compétition internationale, malgré la difficulté de la tâche et le niveau élevé de la concurrence.

Les protégés du sélectionneur national, Boumediene Megaiz, évolueront dans le groupe A, aux côtés du Mexique (pays hôte) et de l'Italie, après le retrait de la sélection libérienne. Ils tenteront de décrocher l'une des deux premières places, qualificatives directement pour les huitièmes de finale, ou de figurer parmi les quatre meilleurs troisièmes des six groupes engagés dans la compétition.

Boumediene Megaiz a indiqué que le premier objectif de la sélection était de réaliser une participation « honorable » et de tenter de « décrocher un billet pour les huitièmes de finale ». Il a estimé que le groupe dans lequel le tirage au sort a placé la formation algérienne était l'un « des plus difficiles », dans la mesure où il comprend le Mexique et l'Italie, deux sélections qui disposent d'une grande expérience dans ce genre de rendez-vous.

Toutefois, a-t-il souligné, cette difficulté ne devrait pas entamer la détermination des joueurs algériens, qui aborderont la compétition avec tous leurs moyens afin de défendre leurs chances et de réaliser un parcours positif.

La participation de la sélection algérienne à ce rendez-vous mondial vient couronner le parcours positif réalisé par l'équipe, qui a réussi à décrocher son billet pour le Mexique grâce à la troisième place obtenue lors du Championnat d'Afrique disputé en Égypte en 2024, à l'occasion de sa première participation à cette compétition continentale.

Dans le cadre de sa préparation au Mondial, la sélection nationale a effectué trois stages en Algérie au cours des trois derniers mois.

Une période que le sélectionneur, Megaiz, a qualifiée de « bonne » et de « satisfaisante », au regard du travail accompli, notamment sur les plans physique et tactique.

Il a expliqué que le premier regroupement avait été principalement consacré à la préparation physique, tandis que les deux derniers stages avaient été axés sur les aspects technique et tactique, à travers la correction du positionnement des joueurs, le développement du jeu collectif et l'amélioration de la cohésion entre les différents éléments du groupe. Malgré cela, le sélectionneur national a relevé que son équipe aurait eu besoin de disputer davantage de matchs d'application face à des sélections étrangères, compte tenu de leur importance pour évaluer avec plus de précision la progression du niveau des joueurs et leur degré de préparation à la compétition.

La sélection s'est ainsi contentée de quelques rencontres amicales, en nombre limité, qui lui ont néanmoins permis de mieux cerner les capacités individuelles de chaque joueur ainsi que les lacunes de l'équipe.



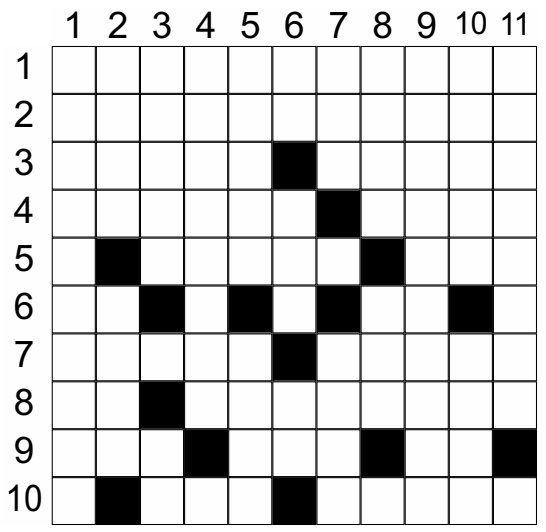
Selon l'évaluation du sélectionneur, la formation algérienne a actuellement atteint environ 75 % de son niveau, un taux qu'il juge « acceptable » avant le début de la compétition, tout en assurant que le groupe est prêt à défendre ses chances et à donner le meilleur de lui-même lors de ce rendez-vous mondial. Évoquant les principales sélections susceptibles de jouer les premiers rôles, Megaiz n'a pas caché l'importance de la concurrence, citant notamment la Turquie, le Mexique, la Pologne, le Ghana et l'Angola. Des équipes de très haut niveau qui illustrent l'ampleur du défi auquel seront confrontés les Algériens pour leur première apparition sur la scène mondiale. La délégation sportive algérienne devrait s'envoler mardi pour le Mexique, après un dernier regroupement des joueurs entamé dimanche. La sélection disposera ensuite de trois jours avant le coup d'envoi de la compétition pour apporter les dernières retouches et peaufiner les aspects techniques et tactiques, en prévision de son match inaugural face au Mexique, prévu dimanche prochain. Entre l'ambition d'atteindre les huitièmes de finale et la difficulté de son groupe, la sélection algérienne mise sur son esprit collectif et la détermination de ses joueurs pour donner une image honorable du football des amputés en Algérie et faire de cette participation historique une nouvelle étape dans l'affirmation de sa présence sur la scène internationale.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Le CRB affrontera l'AS Douanes

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a tranché en faveur de l'AS Douanes dans son litige avec le Hafia FC, confirmant définitivement la qualification du club mauritanien pour le deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération.
Le CR Belouizdad connaît ainsi son prochain adversaire. Les deux formations s'affronteront dans une double confrontation dont le vainqueur accédera à la phase de groupes et rejoindra le groupe C, composé de l'AS Maniema Union, Singida Black Stars et Red Arrows FC.
Il ne reste désormais qu'à la CAF d'officialiser les dates des deux rencontres.

Mots Croisés



Horizontalement

1- Excessive. 2- Redis sommairement. 3- Il cherche à surpasser le meilleur - Comme des cheveux désordonnés. 4- Chemise de crin - Ignorance. 5- Se brûla les ailes - N'est pas juif. 6- Vieille note - Démonstratif. 7- Choisir - Sans capacité. 8- Fut envoyée paître - Faisais semblant. 9- Reçoit un boulin - Fait partie de la roue - Bienvenu. 10- A payer - Axes.

Verticalement

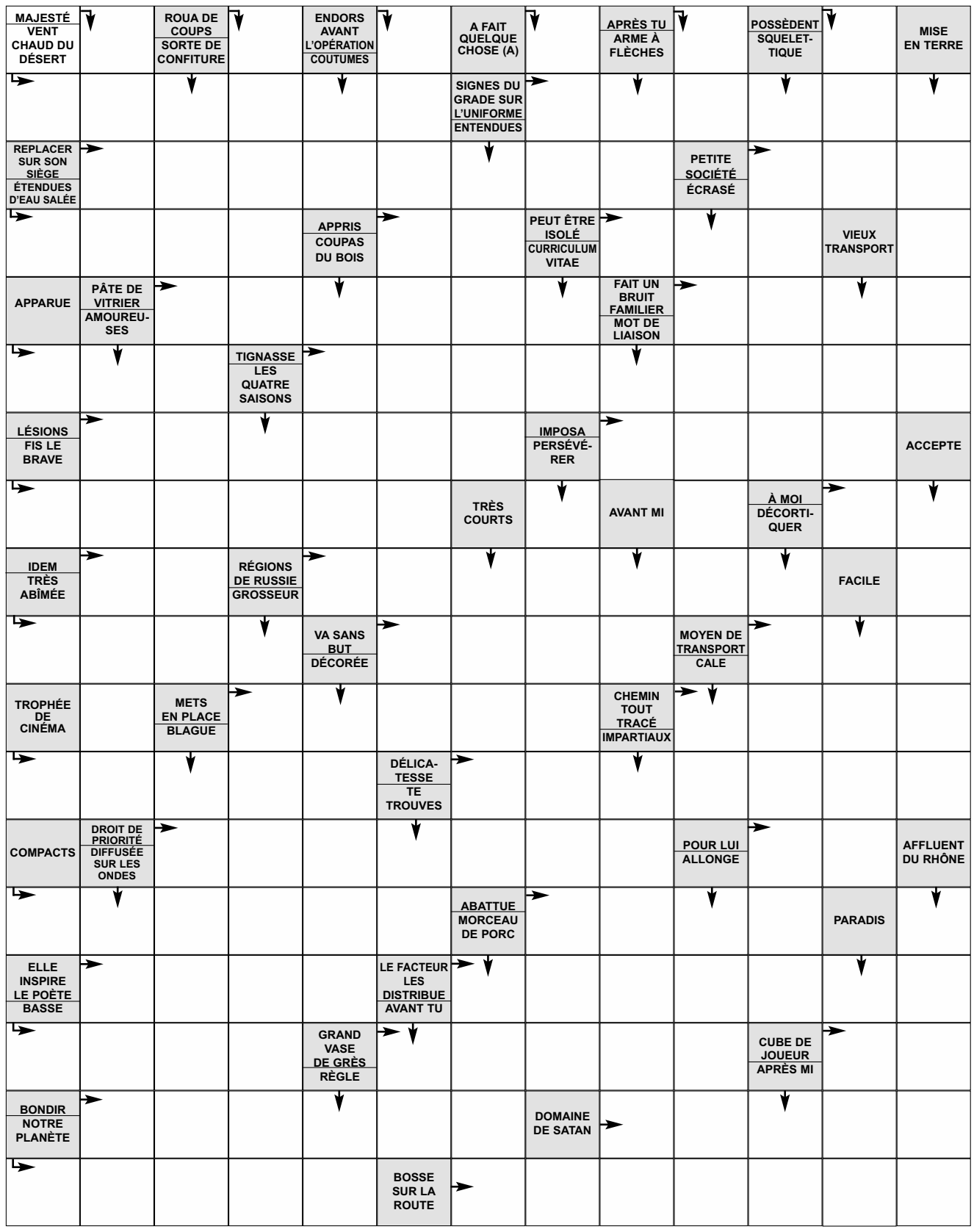
1- Prévoyance pour éviter un mal. 2- Il fut sans famille - Beaucoup. 3- œil-de-bœufs - Cube renversé. 4- Voisins des abeilles. 5- Vomitif - Le propre de l'homme. 6- Préfixe - Unité de travail - Possessif. 7- Fin de messe - Rend gris tous les chats. 8- Dialecte indien - Le fond de certaines choses. 9- Arbre de Madagascar. 10- Dos de la feuille - Epaissie. 11- Torchées.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Naudosité Nodosité Noddosité Nodosyté	Arponnage Harponage Harpponnage Harponnage
Imprudamment Imprudement Impruddemment Imprudemment	Marmitton Marmiton Marmitan Marmmitan

Les mots fléchés



BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :

Géologue et vulcanologue célèbre

AMBIDEXTRE
ANÉMOMÈTRE
ARABE
ATROPHIE
CERTAIN
COIN
COMME
COMPLICITÉ
DÉVOILÉ
DILUER
DONATAIRE
ECLAIR
ELECTRON
ENGLOBER
FOURMI
FUSIFORME
GAUFRE
GAZELLE
GÉANTE
GERMINALE
HALLALI
HUMOUR
JACINTHE
KARACHI
LOYER
MAGNIFIQUE
MARMITON
MENSUELLE
MICROFLORE
MINERAI
MONGOLIE
MONOSTYLE
MUSELIÈRE
NEIGE
NÉOPLASME
PAPOTAGE
RODAGE
SECRÉTAIRE
SÉDATIF
SIÈCLE
SOIERIE
TRAHISON
TRANSCRIRE
TRÉPAS
TRIOMPHE
TUTEUR
USTENSILE
VALSEUSE
VIVIPARITÉ
VOYOU
VULGAIRE
ZIZANIE

E D O N A T A I R E E R E I L E S U M T
R M E N G L O B E R N O T I M R A M N R
O E E M I N E R A I F I T A D E S E E A
L N I Z I V E E R V T R E E E T G H O N
F S H O I B O U T R U T O L M A A T P S
O U C F A Z E Y A I I L I D Z M R N L C
R E R R O T A H O C R O G E A I O I A R
C L A M U U I N I U V A L A A G A C S I
I L N T A S R L I E Z L P L I M E A M R
M E A V O G P M D E E G C I B R N J E E
E E A N A M N I I E I E A I V O E M E E
R L T S O L L I I E H H D U R I T O L R
I I R C I U S R F U T E C T F R V N A T
A S O R E E E E M I X N C A E R E G N E
T N P R E I C O U T Q E A P R I E O I M
E E H I O Y U L R S L U A E G A E L M O
R T I S F R O E E E E S E E G F K I R M
C S E I L A L L A H C E R T A I N E E E
E U E H P M O I R T E G A T O P A P G N
S E L Y T S O N O M E M R O F I S U F A

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT

NEGATIFS - AGIT - CADEAU - BRUNI - TOTEM - ETAIE - NE - POLIT - RER - ACAJOU - SIDERE - EUE - SCORE - RE - OR - TITAN - BLES - TUES - ESSIEU - VETERAN - ANTRE - OSAI - BLET - RAP - ELIRE - REE - GIRL - CORTEGE - CREA - VIN - REA - ASTE - ZOO - LA - IF - AU - PEINS - ENNEMI - SEULS - FEUTRE - LESTEE.

VERTICALEMENT

DECONCERTE - AGRAFEE - GATEAU - UTOPIES - NU - RADE - JETEES - RATANT - TEMPO - ISRAEL - RUER - LIA - OUST - AIL - VE - ME - FUEL - CAEN - ICI - PI - AS - TISONS - BRONZE - BATIR - SALER - OISE - TARI - DEBINE - TRONES - GUERE - LETTREE - SUT - LIN - ERREUR - EGAL - LE - TIGREES - EPEE - ANSE.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1- HOMEOPHATIE. 2- IDES - RIEURS. 3- RIT - FILLE. 4- OLIBAN - ERNE. 5- NEE - ITEM - EN. 6- RATELEE. 7- EU - MUS - LE. 8- COUP - UNE. 9- LIER - SERINE. 10- ASP - -REDAN.

VERTICALEMENT

1- HIRONDELLE. 2- ODILE. 3- METIER - CEP. 4- ES - ADORA. 5- FAIT. 6- PRINTEMPS. 7- AIL - ELU - ER. 8- TELEMESURE. 9- HUER - NID. 10- IR - NE - LENA. 11- ESSENCE - EN.

4x4 - Traînard - Rabâcheur - Rhéteur - Rhumatisme

BIFFE-TOUT : SISMOLOGIE

ON NOUS A PEUT-ÊTRE MENTI SUR L'IA

L'étude d'Anthropic qui rebat les cartes de l'emploi

Depuis l'émergence de l'intelligence artificielle générative, une question revient avec insistance : quels métiers seront remplacés par l'IA ?

Jusqu'à présent, les réponses proposées reposaient souvent sur une approche théorique. Si une IA est capable d'effectuer une tâche, alors le métier associé serait potentiellement menacé. Mais cette approche présente une limite majeure : entre ce qu'une technologie peut faire et ce qui est réellement utilisé dans les entreprises, l'écart peut être considérable.

C'est précisément ce constat qui a conduit Anthropic à publier une nouvelle étude sur les effets de l'intelligence artificielle sur le marché du travail. L'entreprise à l'origine de Claude propose une méthodologie originale, qui ne repose pas uniquement sur les capacités théoriques des modèles d'IA, mais également sur l'analyse de millions d'usages réels observés à travers Claude et son API.

Les résultats remettent en question plusieurs idées reçues. Certains métiers souvent présentés comme fortement menacés apparaissent finalement moins exposés dans la pratique, tandis que d'autres professions, pourtant moins souvent citées dans les débats publics, utilisent déjà massivement l'intelligence artificielle.



POURQUOI LES PRÉDICTIONS SUR L'EMPLOI SONT SOUVENT TROMPEUSES

La plupart des études publiées ces dernières années évaluent l'exposition des métiers à partir d'un principe simple : si une intelligence artificielle est capable d'effectuer une tâche humaine, alors cette tâche est considérée comme automatisable.

Sur le papier, cette approche semble logique. Pourtant, elle néglige de nombreux facteurs susceptibles de ralentir ou d'empêcher l'adoption réelle de l'IA.

Comme le souligne Anthropic, certaines tâches théoriquement réalisables par l'intelligence artificielle ne sont pas nécessairement automatisées dans les conditions réelles de travail, en raison de contraintes réglementaires, de procédures de validation humaine, d'exigences de sécurité ou encore de limitations techniques des logiciels existants.

Autrement dit, la capacité technologique ne suffit pas à prédire la transformation effective du travail.

C'est pourquoi Anthropic a développé un nouvel indicateur qui combine deux dimensions :

La capacité théorique de l'IA à réaliser une tâche.

L'utilisation réelle de cette technologie, observée à travers les produits Claude.

Cette approche permet d'obtenir une photographie plus fidèle de la manière dont l'intelligence artificielle transforme aujourd'hui les métiers.

CE QUE RÉVÈLE RÉELLEMENT L'ÉTUDE D'ANTHROPIC

L'un des résultats les plus frappants de l'étude concerne l'écart entre les capacités théoriques de l'IA et son utilisation effective.

Les capacités théoriques de l'intelligence artificielle sont souvent bien supérieures à son utilisation réelle dans les différents secteurs professionnels.

Le graphique montre que de nombreuses catégories professionnelles présentent déjà un fort potentiel d'automatisation au regard des capacités actuelles des modèles d'IA.

C'est notamment le cas des métiers du management, de la finance, de l'informatique, du droit, des sciences et des médias.

Pourtant, l'utilisation réelle observée reste nettement inférieure à ce potentiel théorique.

Ce constat suggère que l'adoption de l'IA dépend moins de ses performances techniques que des conditions concrètes de son intégration dans les organisations.

L'étude révèle également que certains secteurs fortement exposés en théorie, comme les services administratifs ou les fonctions juridiques, n'exploitent encore qu'une partie des possibilités offertes par les modèles d'intelligence artificielle.

LES MÉTIERS ACTUELLEMENT LES PLUS EXPOSÉS À L'IA

Anthropic a également publié une liste des professions présentant aujourd'hui les niveaux d'exposition observée les plus élevés.

Parmi les métiers les plus exposés figurent :

Métier	Exposition observée
Programmeurs informatiques	74,5%
Conseillers clientèle	70,1%
Opérateurs de saisie de données	67,1%
Spécialistes des dossiers médicaux	66,7%
Analystes marketing et études de marché	64,8 %
Commerciaux B2B	62,8%
Analystes financiers	57,2 %
Testeurs logiciels	51,9%
Analystes en cybersécurité	48,6%

Techniciens de support informatique 46,8%

Ces résultats sont particulièrement intéressants, car ils concernent essentiellement des métiers de la connaissance, qui reposent sur le traitement de l'information, l'analyse documentaire ou la production de contenus numériques.

Contrairement à certaines idées reçues, les professions les plus exposées ne sont pas nécessairement les moins qualifiées.

Au contraire, plusieurs métiers hautement spécialisés figurent parmi les premiers concernés.

LES GRANDS OUBLIÉS DES SCÉNARIOS ALARMISTES

L'étude d'Anthropic identifie également un groupe important de professions faiblement exposées à l'IA.

Selon l'entreprise, près de 30% des travailleurs exercent des métiers dont les tâches apparaissent rarement dans les usages observés de Claude.

On retrouve notamment les cuisiniers, les mécaniciens, les barmans, les sauveteurs, les ouvriers spécialisés, les professionnels de l'agriculture et les travailleurs exerçant des activités de terrain nécessitant une forte présence physique.

Ces activités reposent sur des compétences motrices, des interactions humaines directes ou des interventions dans des environnements complexes, qui restent difficilement automatisables par les modèles actuels.

Ce constat rappelle que l'IA générative transforme principalement le travail numérique et intellectuel, tandis que de nombreuses activités physiques demeurent relativement protégées.

L'IA remplace-t-elle ou augmente-t-elle le travail humain ?

L'un des enseignements majeurs des recherches précédentes d'Anthropic est que l'IA agit davantage comme un outil d'augmentation des capacités humaines que comme un substitut complet au travailleur.

Dans de nombreux cas, les utilisateurs s'appuient sur Claude pour :

Rédiger plus rapidement.
Analyser des données.
Résumer des documents.
Générer du code.
Produire des synthèses.
Préparer des présentations.

L'humain conserve néanmoins la responsabilité de la validation, de l'interprétation et de la prise de décision.

Cette réalité contraste avec les scénarios de remplacement massif souvent relayés dans le débat public. Les données observées montrent que l'intelligence artificielle modifie d'abord les tâches avant de transformer les métiers eux-mêmes.

Ce que cette étude change pour les entreprises et les salariés.

L'approche développée par Anthropic présente un intérêt particulier pour les décideurs.

En observant les usages réels plutôt que les seules capacités techniques, il devient possible d'identifier plus précisément les secteurs dans lesquels l'adoption de l'IA progresse effectivement.

CETTE DÉMARCHE PEUT AIDER LES ORGANISATIONS À :

Anticiper les besoins en formation à l'IA.

Adapter leurs stratégies de transformation numérique.

Identifier les compétences émergentes.

Préparer l'évolution des métiers.

Pour les salariés, l'enjeu principal semble moins être le remplacement que l'adaptation.

Les compétences liées à la data, au data engineering, à l'analyse de données, à l'intelligence artificielle générative et à l'IA agentique devraient continuer à gagner en importance dans de nombreux secteurs.

LES ENJEUX ÉTHIQUES D'UNE TRANSFORMATION PROGRESSIVE DU TRAVAIL

L'étude d'Anthropic apporte un éclairage plus nuancé sur les effets de l'intelligence artificielle, mais elle ne fait pas disparaître les questions éthiques.

La première concerne la vitesse de transformation des compétences. Même si l'automatisation totale reste rare, certaines tâches évoluent rapidement, ce qui impose des efforts importants en matière de formation et d'accompagnement.

La deuxième porte sur les inégalités d'accès à l'IA. Les travailleurs disposant des compétences nécessaires pour utiliser efficacement ces outils pourraient bénéficier d'importants gains de productivité, tandis que d'autres risquent d'être davantage exposés aux transformations du marché du travail.

Enfin, les méthodologies d'évaluation elles-mêmes devront continuer à évoluer. Comme le reconnaît Anthropic, aucune étude ne peut aujourd'hui rendre compte de l'ensemble des effets indirects que l'intelligence artificielle pourrait produire sur l'économie et l'emploi.

Une étude qui invite à dépasser les scénarios simplistes.

Les résultats publiés par Anthropic rappellent une réalité souvent oubliée : l'impact de l'intelligence artificielle sur le travail ne dépend pas uniquement de ses performances techniques.

Entre ce que les modèles peuvent accomplir et ce que les entreprises choisissent réellement d'utiliser, de nombreux facteurs interviennent.

La réglementation, la confiance, l'organisation du travail, la culture d'entreprise ou encore la disponibilité des compétences influencent fortement la vitesse de transformation des métiers.

Loin des prédictions les plus alarmistes, cette étude suggère que l'avenir du travail sera probablement marqué par une cohabitation croissante entre intelligence humaine et intelligence artificielle.

Une évolution progressive, complexe et surtout beaucoup plus nuancée que ne le laissent entendre les discours les plus extrêmes.

Source : aivancity.ai

CRÉSUS

CRÉSUS # 2296 DU MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026

LA FRONDE DÉMOCRATE ÉBRANLE LES RÉSEAUX D'INFLUENCE PRO-SIONISTES

L'AIPAC FACE À LA RÉVOLTE

À Washington, le soutien inconditionnel à l'occupant sioniste n'est plus cette confortable assurance politique qui garantissait carrières et promotions.

Par S. MÉHALLA

La victoire des démocrates aux élections de mi-mandat ouvre une bataille au sein du parti, celle de l'influence des puissants réseaux pro-sionistes sur les orientations de la politique américaine. Au centre de cette confrontation, Hakeem Jeffries, favori pour prendre la présidence de la Chambre des représentants, découvre que sa fidélité à l'occupant sioniste pourrait devenir un sérieux handicap politique.

Longtemps, afficher son attachement à l'État hébreu constituait un passage presque obligé pour accéder aux sommets du pouvoir américain. Jeffries en a fait une véritable profession de foi.

Huit voyages en Israël, une proximité revendiquée avec l'AIPAC, puissant lobby pro-sioniste, et cette déclaration lancée en 2014, «Israël aujourd'hui, Israël demain, Israël pour toujours». Une formule révélatrice d'une culture politique où la fidélité à un allié étranger semble parfois primer sur l'examen critique de ses actes.

Mais les temps changent. Au sein du Parti démocrate, une nouvelle génération d'élus refuse que le soutien à l'occupant sioniste demeure un dogme échappant au débat. La guerre à Ghaza, les souffrances infligées aux civils palestiniens et la poursuite de la colonisation en Cisjordanie ont ébranlé les certitudes. Désormais, des parlementaires réclament que l'aide militaire américaine soit soumise à des conditions et que les dirigeants sionistes ne bénéficient plus d'une protection politique automatique.

Cette contestation vise directement l'AIPAC, dont les dépenses électorales suscitent une hostilité grandissante. Pour ses détracteurs, il ne s'agit plus seulement de dénoncer la politique sioniste, mais de contester un système d'influence qui contribue à maintenir Washington dans une logique de soutien quasi systématique, quelles que soient les décisions du gouvernement sioniste.



Jeffries incarne les contradictions de ce système. Soutenu par l'AIPAC, il bénéficie également de l'appui de J Street, organisation juive libérale favorable à une révision de l'aide militaire américaine. Cette double caution traduit une tentative de préserver des alliances devenues difficiles à concilier. Comment promettre une nouvelle politique envers l'occupant sioniste tout en refusant de suspendre les financements militaires qui accompagnent la poursuite de l'occupation et des opérations armées ?

La pression est désormais suffisamment forte pour que certains élus démocrates conditionnent leur soutien à Jeffries à des engagements précis. Une pétition réclamant une autre candidature à la présidence de la Chambre aurait même dépassé le million de signatures. Si la large majorité démocrate réduit le pouvoir de blocage des contestataires, elle n'efface nullement la fracture politique.

Plus révélatrice encore est la perspective d'une remise en cause des subventions militaires directes américaines après 2028. L'hypothèse, désormais discutée jusque dans les cercles favorables à l'occupant, témoigne d'une évolution du débat. Elle ne signifie cependant ni rupture diplomatique ni abandon de la coopération stratégique entre les deux pays.

Le paradoxe est saisissant. Pendant des décennies, les défenseurs les plus intransigeants ont présenté toute condition imposée à l'aide américaine comme une menace contre la sécurité de leur allié. Aujourd'hui, cette position est contestée jusque dans les rangs d'un parti qui a largement contribué à consolider cette relation privilégiée.

Reste à savoir si cette fronde débouchera sur des décisions ou si elle sera absorbée par les calculs électoraux et les compromis d'appareil. Le véritable test ne sera pas le nombre de déclarations favorables aux droits des Palestiniens, mais la capacité du Congrès à transformer ces principes en actes.

À Washington, les défenseurs de l'impunité politique de l'occupant sioniste peuvent encore compter sur de puissants relais. Mais une évidence commence à s'imposer. Soutenir l'agresseur des Palestiniens ne devrait jamais signifier lui délivrer un permis permanent de violer le droit international. Et si la démocratie américaine entend défendre les droits humains, elle devra commencer par cesser de les subordonner aux intérêts de ses groupes de pression.

S. M.

GHAZA SOUS LES INTEMPÉRIES

Après les bombes, la pluie enterre les enfants

À Ghaza, la mort ne vient plus seulement du ciel sous la forme de bombes. Elle surgit désormais de la terre détrempée, des torrents de boue et des abris de fortune.

Trois enfants et une femme ont péri ensevelis sous un talus de sable, tandis que des dizaines de milliers de tentes ont été submergées par les premières pluies hivernales. Pour les Palestiniens déplacés, l'hiver menace de prolonger le désastre de la guerre.

Ils pensaient avoir trouvé refuge au pied d'une colline de sable, à Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Ghaza. Le relief devait les protéger des pluies et des torrents. Il est devenu leur tombeau.

Dans la nuit, un talus détrempé s'est effondré sur les tentes où dormaient plusieurs familles. Trois enfants ont péri étouffés sous des tonnes de sable.

Alertés par les cris, les voisins ont accouru. Sans pelles ni engins, ils ont creusé à mains nues pour dégager les victimes. Sous les amas de terre, ils ont découvert des corps encore enveloppés dans leurs couvertures. La mort les avait surpris dans leur sommeil.

Le drame, rapporté ce lundi 9 novembre par le journaliste palestinien Tareq S. Hajjaj dans Mondoweiss, illustre l'extrême précarité des centaines de milliers de Ghazaouis contraints de vivre sous des tentes après la destruction de leurs habitations.

Selon le Bureau gouvernemental des médias de Ghaza, quelque 70 000 tentes auraient été entièrement inondées durant les douze premières heures de la tempête. Des campements entiers ont disparu sous les eaux. Matelas, vêtements, nourriture et maigres possessions des déplacés ont été emportés.

À Al-Mawasi, dans le sud de l'enclave, l'eau a dépassé par endroits cinquante centimètres à l'intérieur des abris. Des enfants ont été surpris dans leur sommeil, tandis que des adultes tentaient de sauver ce qui pouvait encore l'être.

Les secours, eux-mêmes dévastés par la guerre, sont largement dépassés. Selon la Défense civile palestinienne, près de 80% de ses infrastructures, véhicules et équipements ont été détruits. À Khan Younès, deux véhicules de lutte contre les incendies seulement seraient encore disponibles pour une zone accueillant plus de un million de déplacés.

QUAND SURVIVRE À LA GUERRE NE SUFFIT PLUS

Derrière les statistiques se cachent des existences brisées. Dina Abdul Rahman, 35 ans, a perdu son mari pendant la guerre. Réfugiée sous une tente avec ses quatre enfants, elle passe désormais les nuits pluvieuses sans dormir, redoutant que l'eau ne les emporte.

Avant la guerre, raconte-t-elle, la pluie était attendue avec bonheur. On la regardait tomber derrière les fenêtres des maisons. Aujourd'hui, elle inspire la terreur.

À chaque tempête, les familles recommencent à zéro. Les couvertures trempées mettent des semaines à sécher. Les provisions disparaissent. Les tentes s'effondrent. Et l'hiver véritable n'a pas encore commencé.

Présenter ces morts comme les seules victimes des intempéries reviendrait à ignorer les circonstances qui les ont rendues si vulnérables.

La pluie tombe sur Ghaza comme ailleurs. Mais ailleurs, les familles disposent généralement de maisons, de routes, de réseaux d'assainissement et de services de secours. Dans l'enclave palestinienne, la guerre a détruit une grande partie de ces protections élémentaires.

Les bombardements ont chassé les habitants de leurs foyers. Les destructions les ont condamnés à l'exil intérieur. Désormais, les intempéries menacent de les achever.

La responsabilité des destructions provoquées par l'offensive sioniste ne saurait être effacée par les caprices du climat. La protection des civils, leur accès à des abris dignes et l'acheminement des moyens de secours relèvent aussi d'obligations humanitaires que la communauté internationale ne peut indéfiniment éluder.

À Ghaza, les survivants de la guerre redoutent maintenant les nuages. Et lorsqu'un enfant meurt enseveli sous une tente parce qu'il n'a plus de maison où dormir, ce n'est pas seulement la pluie qu'il faut interroger, mais ceux qui ont fait de cette tente son dernier refuge.

S. M.